

REPUBLIQUE DCAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE D'EBOLWA Ilème



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

EBOLWA 2nd COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Jeunesse Rural Active (JEURAC)

de la Statistique (INS Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	3
RESUMÉEXÉCUTIF.....	5
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	7
LISTE DES TABLEAUX.....	8
LISTE DES FIGURES.....	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	14
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'EBOLWA 2^{Eme}	20
II.1 Présentation de la commune.....	20
II.1.2 Situation démographique.....	22
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	25
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs.....	26
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES.....	34
III.1 DESCRIPTION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE.....	34
III.3 Services de santé.....	57
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune.....	57
III.4 Services de l'éducation.....	68
III.5 Fourniture des services communaux.....	84
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	96
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	116
- ANNEXES.....	118

PRÉFACE

Depuis des décennies le Cameroun c'est toujours attelé dans des actions de développement pour l'amélioration des conditions de vie de ses populations à travers des stratégies de développement, tout ceci matérialisé dans des documents vus et améliorés au fil du temps dans la vision de s'arrimer aux objectifs de développement durable (ODD) sur le plan stratégique et opérationnel, pour l'atteinte de meilleurs résultats.

Ainsi nous avons eu des documents tels que le DSRP (document stratégique pour la réduction de la pauvreté), ensuite le DSCE (document stratégique pour la croissance et l'emploi), la SND30 (stratégie nationale de développement horizon 2030) et enfin la vision 2035. Chacun venant apporter des améliorations Pour concrétiser la vision de développement souhaité par notre gouvernement.

Le Président de la république à travers son gouvernement, a fait le choix de la décentralisation comme levier d'un développement harmonieux, donc les bases avaient été jalonnées par le processus de démocratisation initié dans les années 90. Depuis le 24 décembre 2019, le processus de décentralisation a connu une avancée considérable, matérialisée par la loi portant *code générale des collectivités territoriales décentralisées*. Et la mise en œuvre des régions en 2020 vient donc concrétiser une partie de la vision.

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences et des ressources des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir des populations de manière à pallier à un développement fait de manière « top down » (du haut vers le bas). Autrement dit, elle permet un développement participatif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien-être.

Au cours de ces dernières années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble, des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons fait du chemin. Le chemin est encore long certainement, mais comme dit un adage, « le vent n'est favorable qu'à celui qui sait où il va ». Il était donc temps de s'arrêter un peu, pour évaluer notre position et se fixer un nouveau cap.

Cette évaluation dont nous faisons allusion s'inscrit dans le cadre du contrôle citoyen de l'action publique, un outil mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le PNDP. Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services

communaux en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

En même temps que les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de lieu dans ces secteurs au sein de notre commune, et interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs, ses fonctions, etc. le plan d'action qui en découle nous interpelle tous ; d'une part les populations locales de notre commune à s'engager en tant que citoyen, d'autre part la société civile, les sectoriels et la commune en tant que porteur de l'action publique et acteur local de notre développement, afin que nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune.

Par ces mots, nous s'exhortons toutes les forces vives de la Commune d'Ebolowa 2^{ème} enfant, jeunes, adulte, etc. à lire ce rapport, à s'en approprier, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, nous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyen

L'exécutif est honoré de pouvoir user d'un outil objectif d'évaluation de son action vis-à-vis de ses populations qui va à terme lui permettre de mieux servir ses hommes et femmes qui constituent sa population. Nos remerciements une fois de plus à l'endroit des initiateurs et des acteurs de toute la chaîne du projet. vivement que le service publique soit différent au terme de cette étude. Pour que la commune d'Ebolowa 2^{ème}, en ressorte plus forte et ses populations encore plus satisfaites, afin que vive la Commune d'Ebolowa 2^{ème}, vive le département de la Mvila et vive le Cameroun.

LE MAIRE

RESUMÉ EXÉCUTIF

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences et des ressources des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher « la justice du justiciable ». Autrement dit, elle permet un développement participatif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien-être. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), instrument mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour promouvoir une meilleure participation des communautés et des citoyens à l'action des collectivités territoriales décentralisées (CTD), en collaboration avec les Communes et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ou « **Citizen Reporting Cards** » dit Projet Scorecard. Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) peut s'entendre comme toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), permettant en effet d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés et de contrôler l'action publique. A cet effet, l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée Jeunesse Rurale Active (JEURAC), a été retenue pour conduire ce processus dans la Commune d'Ebolowa 2eme

La mission du JEURAC a consisté à mettre en place les équipes opérationnelles en collaboration avec la Commune concernée chaque fois que cela a été possible. C'est ainsi que deux (02) enquêteurs et un Superviseur communal ont été retenus après un processus de formation et de sélection pour mener à bien cette mission. Sous la coordination scientifique de l'INS, la collecte des données à travers l'ensemble du territoire communal s'est faite du 01 au 09 juin 2022, auprès d'un échantillon de 320 ménages tirés par les experts de l'INS. L'objectif de notre enquête consistait à recueillir des informations auprès des ménages sur quatre volets à savoir : l'éducation, la santé, l'adduction d'eau et les actions de la commune auprès de ses populations sans toutefois oublier de marquer un point d'honneur sur le ressenti de ses derniers vis-à-vis des actions publiques menées. Les résultats probants obtenus de l'enquête ont permis de conclure : la population enquêtée en milieu urbain comme en rurale sont majoritairement des chefs de famille soit 63,2% en zone urbaine, 75% en zone rurale et ayant un âge compris en moyenne entre .

Dans le secteur de l'approvisionnement en eau, 57% des ménages situés en zone urbaine ont les puits à ciel ouvert contre 9,7% en zone rurale, par contre les sources et forages avec pompe à motricité humaine sont plus utilisés en zone rurale soit 52,4 % et 21,85% en zone urbaine. Et le réseau d'adduction CAMWATER est d'avantage disponible en zone soit 35,8% contre 4% en rurale.

Dans le secteur de la santé ; dans la Commune d'Ebolowa 2, 57,9% de ménages fréquentent les formations sanitaires publiques contre 64,5% en zone rurale. Ce constat général couvre une réalité plus

subtile. En effet, le ta en milieu urbain 50,2% de ménages ont recours aux hôpitaux privés. Pour ce qui est des ménages résidants dans l'espace rural 35,15% se soignent dans les formations sanitaires privées Dans le secteur de l'éducation ; Pour les établissements maternel, primaire, secondaire et professionnelle les enfants fréquentent en majorité les établissements publics dans les zones rurale et urbaine soit 53,7%,pour la maternel, 73,2 pour le primaire et 90,1 pour le secondaire et professionnelle 100% .

Dans la fourniture des services communaux, nous renseignent que 15,9% des ménages se rendent à la commune pour demander un service quel qu'il soit. Seulement 3,2 % ont demandé l'établissement d'un acte de naissance,1, 3% pour l acte de décès et 5 ;7 pour acte de mariage au cours des 12 derniers mois. Le constat reste plausible que beaucoup de ménages ne fréquentent pas les services de la mairie. Néanmoins, certains ménages estiment que l'accueil pour le service demandé a été bon.

A la fin de ce travail, un plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements a été proposé.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
COGES :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC :	Comité de Veille Citoyenne
EC- ECAM4 :	Enquête Complémentaire à la 4 ^{ème} Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ELECAM :	ElectionsCameroon
INS :	Institut National de la Statistique
JEURAC :	Jeunesse Rurale Active
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la commune d'Ebolowa2	18
Tableau 2: Etat des lieux des points d'eau dans commune d'Ebolowa II	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune (donnée du district de santé)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4: Etat des lieux des services de l'éducation	30
Tableau 5: Inventaire des services communaux	31
Tableau 6: Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe	35
Tableau 7: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	36
Tableau 8: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	38
Tableau 9: Utilisation d'une source d'eau publique	39
Tableau 10: Principale source d'approvisionnement en eau	40
Tableau 11: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	42
Tableau 12: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages	43
Tableau 13: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	44
Tableau 14: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	45
Tableau 15: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	46
Tableau 16: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau	47
Tableau 17: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	48
Tableau 18: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	50
Tableau 20: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	51
Tableau 21: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	53
Tableau 23: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	53
Tableau 24: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	54
Tableau 25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable	56
Tableau 26: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	58
Tableau 27: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	59
Tableau 28: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	59
Tableau 29: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	60
Tableau 30: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	62
Tableau 31: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	62
Tableau 32: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	64
Tableau 33: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	65
Tableau 34: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	65
Tableau 35: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé	67
Tableau 36: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	68
Tableau 37: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 38: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 39: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	71

Tableau 40: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	72
Tableau 41: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	73
Tableau 42: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	74
Tableau 43: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	75
Tableau 44: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence.....	76
Tableau 45: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence.....	77
Tableau 46: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence.....	78
Tableau 47: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement	79
Tableau 48: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	80
Tableau 49: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	81
Tableau 50: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	82
Tableau 51: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	84
Tableau 52: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	85
Tableau 53: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	86
Tableau 54: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	88
Tableau 55: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	89
Tableau 56: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	90
Tableau 57: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	90
Tableau 58: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune	91
Tableau 59: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	91
Tableau 60: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	93
Tableau 61: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	94
Tableau 62: Tableau 63: PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS	96
Tableau 64: Composition du Comité de Suivi-des changements.	124

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II.....	21
Figure 2: Structure d'âge de la population d'Ebolowa II.....	22

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La constitution de 1996 consacre le Cameroun comme un état unitaire décentralisé. Cette décentralisation vise à octroyer plus d'autonomie et une meilleure gestion des besoins des communautés locales à la base.

Les textes de 2004 énoncent les grandes lignes d'orientation de la décentralisation et la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 vient consolider les acquis tout en ouvrant de nouvelles portes aux collectivités décentralisées par l'élargissement de la dévolution de leurs compétences. Il en résulte donc que les collectivités territoriales décentralisées sont désormais les acteurs incontournables du développement local.

Le Transfert des compétences et des ressources, vise effectivement à autonomiser et à capaciter les CTD pour la réussite de leur mission principale à savoir : l'amélioration des conditions de vie des populations locales, en apportant les solutions adéquates à leurs problèmes.

S'il est important d'apporter des solutions aux problèmes et besoins des populations par la réalisation des projets et autres actions de développement, il n'en demeure pas moins utile d'arrimer les solutions aux attentes réelles de ces populations pour permettre en effet à l'action publique mise en branle par les CTD, d'atteindre non seulement l'objectif visé mais aussi et surtout d'apporter une réelle satisfaction aux bénéficiaires finaux.

Pour mieux répondre à cet idéal et dans le souci de s'arrimer aux standards internationaux en matière de gouvernance, notamment à travers la Déclaration de Paris qui consacre, entre autres, les principes de recevabilité et de participation citoyenne aux politiques publiques, le Cameroun a entrepris des réformes en matière de finances publiques dont l'instrument le plus populaire est l'adoption de la budgétisation par programme (budget programme) dont les bases sont jetées par la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 qui organise les conditions du nouveau régime financier au Cameroun.

Les collectivités territoriales décentralisées au premier rang desquelles la Communes, apparaissent comme le creuset de l'expression de la démocratie. Elle s'efforce, à travers divers outils et mécanisme (budget participatif, PCD, etc.), d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, et partant, la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. C'est ainsi que le citoyen est appelé à s'impliquer dans la vie de sa Commune afin d'être à la fois à la base des initiatives locales de développement et au bout de la chaîne comme bénéficiaire final. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin.

En outre, l'action de l'Etat vers ses populations, dans ses différentes composantes parlant de développement local, est diversement appréciée. L'existence de multiples acteurs plus ou moins

proches de l'appareil gouvernemental contribue à créer une certaine confusion dans l'esprit des citoyens. Si pour les uns tout va généralement bien, pour d'autres tout va mal. On est ici dans la guerre des extrêmes où l'on doit faire un choix complexe : être avec ou contre cette action et partant ses organes ou démembrements. Ses représentants ne sont pas en reste car en effet, leur travail passant également au crible de la critique.

Pourtant une vision plus objective permet effectivement d'avoir une appréciation des actions de l'Etat à leur juste valeur. Pour y parvenir il est important voire indispensable d'impliquer le bénéficiaire final : le citoyen lui-même. Sur l'angle de cet acteur de premier ordre souvent laissé de côté, on est véritablement dans une approche inclusive, où le citoyen apporte son point de vue et son appréciation des actions menées en sa faveur, par l'Etat et ses démembrements au niveau local.

Cet approche a le double mérite de permettre non seulement à l'Etat d'évaluer objectivement l'atteinte de ses objectifs de développement mais aussi et surtout d'intéresser le citoyen dans le cadre du suivi et du contrôle actif de l'action de l'Etat dans son milieu de vie, contribuant ainsi à sa manière à l'atteinte des résultats escomptés.

Le contrôle citoyen de l'action publique initié dans le cadre du ScoreCard, est une solution pour une approche de développement intégral du citoyen qui par la même circonstance devient un acteur déterminant qui apporte sa contribution pour son bien être et pour une meilleure utilisation des ressources de l'Etat par l'efficacité de ses actions. Une approche participative où les différentes parties prenantes de la base au sommet se mettent résolument ensemble pour avancer, chacun jouant un rôle d'acteur et non d'observateur (passif) et où la voix des uns et des autres est effectivement prise en compte.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP), instrument mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour promouvoir une meilleure participation des communautés et des citoyens à l'action des collectivités territoriales décentralisées (CTD), en collaboration avec les Communes et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ou « **Citizen ReportingCards** » dit Projet Scorecard.

La municipalité d'Ebolowa 2^{ème} compte s'inscrire dans cette logique pour effectivement toucher du doigt le ressenti de ses actions, par ses populations aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Le résultat de cette étude permettra en effet soit de se remettre en question soit de continuer dans la même lancée en fonction des cas. De toute évidence une enquête de cette nature contribuera à améliorer les actions multiples déjà mise en œuvre depuis des années par cette municipalité, pour de meilleurs résultats.

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) peut s'entendre comme toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), permettant en effet d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou d'obliger les décideurs publics à rendre compte aux bénéficiaires de leur action.

Il est important de noter qu'après une phase pilote dans 10 Communes, ce projet est mis à l'échelle dans 160 autres Communes dans l'ensemble du territoire national en 2017 et les résultats obtenus ont permis à ce qu'une deuxième phase puisse voir le jour, étant donné la pertinence de l'enquête. À cet effet, l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée Jeunesse Rurale Active (JEURAC), a été retenue pour conduire ce processus dans la Commune d'Ebolowa 2eme

La mission du JEURAC a consisté à mettre en place les équipes opérationnelles en collaboration avec la Commune concernée chaque fois que cela a été possible. C'est ainsi que deux (02) enquêteurs et un Superviseur communal ont été retenus après un processus de formation et de sélection pour mener à bien cette mission. Sous la coordination scientifique de l'INS, la collecte des données à travers l'ensemble du territoire communal s'est faite du 01 au 09 juin 2022, auprès d'un échantillon de 320 ménages tirés par les experts de l'INS.

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune d'Ebolowa 2eme. Il se décline en quatre (04) chapitres : Le chapitre I traite de la synthèse méthodologique de l'enquête, Au chapitre II, l'on présente l'offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune d'Ebolowa 2eme, le chapitre III expose les principaux constats relevés dans les secteurs cibles et au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune d'Ebolowa 2^{eme}.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des quartiers et villages de la commune d'Ebolowa 2eme. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de xxx. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées

dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi , et t_{hij} la

taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .

Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est le **JEURAC** (jeunesse rurale active) qui a été sélectionné pour le lot1 de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 31 Mai au 09 juin et présente le bilan ci-après

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la commune d'Ebolowa2

Ce bilan permet d'avoir une vue globale des ménages qui ont été enquêtés dans la commune d'Ebolowa2eme

Bilan de la collecte des données dans la commune d'Ebolowa2

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbr e de Ref us	Nbre ménages absents	Observations
1	2632	BILON /CITE DE LA CONCORDE	20	00	00	01	RAS
2	2633	MEKALAT YEVENG	20	00	01	01	RAS
3	2634	BILON	20	00	01	01	RAS
4	2636	NKO'OVOS/DERRI ERE CREDIT FONCIER	20	00	00	00	RAS
5	2637	NKO'OVOS/DERRI ERE BUCA	20	01	00	00	RAS
6	2638	MEKALAT/	20	00	01	00	RAS
7	2639	MEKALAT/ PREMIERE ENTREE	20	00	00	00	RAS

		TOURISTIQUE					
8	2640	QUARTIER BAMI	20	00	00	00	RAS
9	2648	MEYOS	20	00	00	00	00
10	2647	ENONGAL BULU	20	00	00	02	RAS
11	2644	BISSOC	20	00	00	00	RAS
12	2635	LAC	20	00	00	00	RAS
13	2642	BIBA	20	00	02	05	RAS
14	2651	BISSOC	20	00	00	00	RAS
15	2649	MEKOMO	20	00	00	00	RAS
16	2650	MEYOS/BIBOMAM E	20	00	00	00	RAS
T ot al		16	320	00	02	05	RAS

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition du JEURAC, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

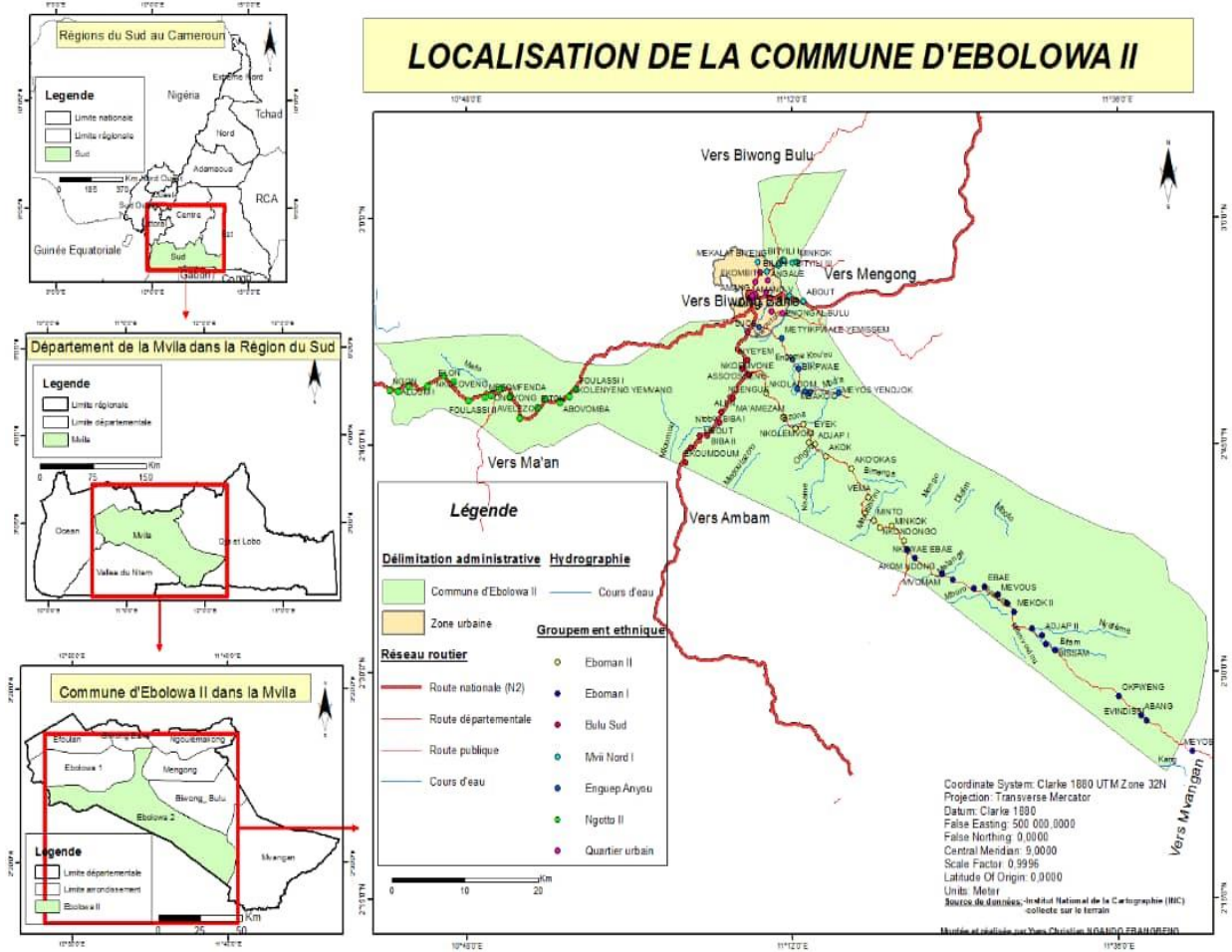
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA 2^{ème}

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 2^{ème} a été créée par le décret N°2007/117 du 24 avril 2007. Elle est issue de l'éclatement de la Commune Rurale d'Ebolowa. Il s'agit donc d'une Commune relativement jeune qui présente un tissu urbain assez développé. La CAE II est située dans le Département de la Mvila, Région du Sud-Cameroun. Elle fait partie de la Communauté Urbaine d'Ebolowa et est limitrophes à huit communes : Ebolowa I, Mengong, Biwong Bane, Biwong Bulu, Mvangan, Ambam, Ma'an, et Akom II (voir carte 1).

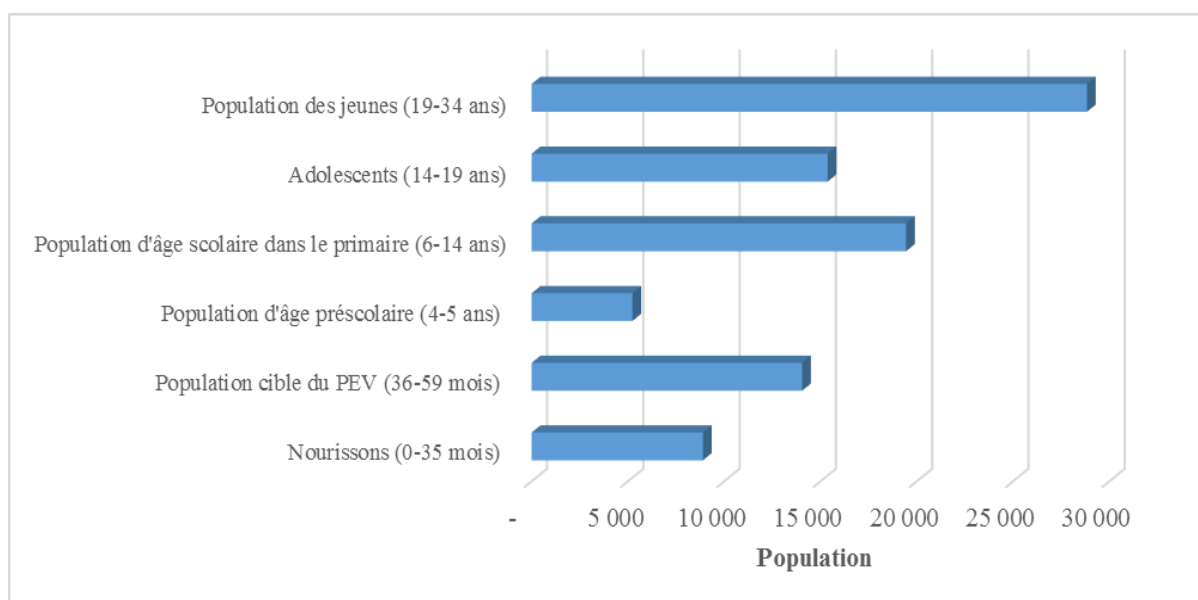
Figure 1: Localisation de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowall



II.1.2 Situation démographique

En 2005, la population totale de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II est estimée à 55 957 habitants dont 35 926 habitants en milieu urbain et 20 031 habitants en milieu rural. Cependant, les projections démographiques pour 2020 donnent une population de 92 175 habitants dont 46 869 hommes et 45 306 femmes. Parmi ceux-ci, 63 063 habitants vivent à Ebolowa. La figure 1 présente la structure d'âge de la population d'Ebolowa II.

Figure 2: Structure d'âge de la population d'Ebolowa II



À la lecture de la figure 1, l'on constate que la population est dominée par les jeunes. De 14 à 19 ans, la population diminue régulièrement. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la population jeune se déplace dans les grandes villes à la recherche d'un emploi. Le tableau 5 présente la structure de la population dans les différents villages et quartiers de la CAE II tandis que la carte 3 présente la répartition spatiale de la population.

II.1.3 Situation géographique

- **Climat**

La CAE II est soumise à un climat équatorial de type guinéen à quatre saisons : deux saisons de pluies (une petite entre mars et juin et une grande entre septembre et novembre) séparées par une petite saison sèche (de juillet à août), et une grande saison sèche qui s'étend de décembre à février. Ce climat est globalement influencé par les principaux paramètres climatiques conditionnant le régime des écoulements : les précipitations, l'insolation, la température, l'humidité relative, l'évapotranspiration et les vents (direction, vitesse).

La moyenne interannuelle des précipitations dans la Région du Sud-Cameroun, à laquelle appartient la CAE II est de l'ordre de 1750 mm (Olivry, 1986). La valeur moyenne annuelle de l'insolation se situe entre 1500 et 1750 heures (Suchel, 1987). Les températures de l'air sont élevées et varient peu pendant toute l'année. La valeur moyenne des températures est de 23,5°C (Olivry, 1986). Les plus fortes températures sont observées généralement à la fin de la grande saison sèche (février – mars), et les plus faibles pendant la petite saison.

L'humidité relative de l'air est en moyenne de 84%. Ces températures élevées et cette forte humidité induisent une importante évapotranspiration qui est responsable de l'essentiel du déficit d'écoulement. La valeur interannuelle de l'évapotranspiration potentielle (ETP) calculée par la formule de Turc varie peu avec la latitude. Dans l'ensemble, l'évapotranspiration représente près de 70% des précipitations. La vapeur d'eau qu'elle génère maintient en permanence de l'air humide.

Les vents, généralement dirigés vers le Sud-Ouest (Mousson), ont de faibles vitesses, n'excédant que rarement 10 km/h à cause du couvert végétal développé. Les vents les plus forts sont observés vers le début de la petite saison de pluies en mars, ou vers la fin de la grande saison de pluies en novembre. Exceptionnellement, on observe la présence de la brume sèche (poussière atmosphérique) constituée à 95% de silice en provenance du Sahara et des bassins côtiers voisins (Suchel, 1987). L'humidité permanente observée résulte de l'obstacle qu'oppose la forêt sempervirente aux advections d'air sec d'origine saharienne. Elle empêche tout réchauffement excessif, rejette des dépressions thermiques et participe ainsi à l'élaboration de masse d'air fraîche dite équatoriale. Ces dernières facilitent des ascendances et des pluies en toute saison (Leroux, 1980 ; Sighomnou, 2004).

- **Flore et végétation**

La végétation de la CAE II est celle de la forêt dense humide ⁽¹⁾ caractérisée par un étage dominant d'arbres élevés aux vastes frondaisons, aux fûts verticaux souvent munis de contreforts ; un étage moyen d'arbres aux feuillages denses ; et un étage inférieur constituant le sous-bois formé d'arbres, de rares plantes herbacées, de lianes aux aspects multiples. Plusieurs études réalisées ont mis en exergue la présence d'une grande diversité floristique dans la Région du Sud à laquelle appartient la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II. Les principales essences forestières rencontrées dans la Commune sont présentées dans le tableau 2.

À côté de ce grand ensemble phytogéographique, on retrouve des marécages peuplés principalement de raphia, des jachères colonisées par *Chromolaenaodorata*, et des cacaoyères ombragées d'arbres tels que : *Albizzia gummifera*, *Ceibapentandra*, *Terminaliasuperba*, *Triplopchytonscleroxylon*, et *Musangacecropioide* qui forment de vastes parasolairespostculturales. Cependant, l'expansion des terres cultivées et l'exploitation forestière observée ces dernières années dans la Commune ont dégradé la forêt et a donné lieu à des zones de faciès dégradés.

- **Relief**

La CAE II appartient au vaste plateau Sud-Camerounais d'altitude comprise entre 400 et 900 m. La ville d'Ebolowa est située sur un site tout en collines et de larges vallées marécageuses. Ce site est parsemé de massifs rocheux (Ako'okas, Mont Ebolowa, Biton, etc.) dont les altitudes avoisinent 850 m et qui dominent des plateaux que les cours d'eau ont façonnés en interfluves. Le modelé présente de nombreuses pentes dont les valeurs vont de 0° à plus de 20°. Les faibles valeurs (0° à 15°) sont favorables à l'urbanisation. Les pentes dont la valeur est au-dessus de 15° constituent le domaine où l'aménagement du territoire nécessite des moyens et techniques importants. Des chutes de blocs rocheux et des glissements de terrains sont susceptibles de se produire dans les zones dont les pentes sont supérieures à 20° : Aloum, Elon, Ako'okas, Biton, Minkok, Meyos, Bisson, Adjap II, Abadendoman, Abang, etc. Par contre toutes les vallées encaissées sont exposées aux risques d'inondation.

- **Ressources naturelles**

Les ressources minières de la CAE II sont constituées des matériaux et des substances précieuses et semi-précieuses. Les matériaux de construction et de viabilisation se trouvent en grande quantité dans la CAE II. Ces matériaux sont principalement de quatre natures : les pierres exploitées dans les

carrières ; les argiles que l'on retrouve dans les alluvions de divers cours d'eau de la commune ; les sable et gravier rivière qui existent dans les cours d'eau de la commune.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les populations de la commune d'Ebolowa2em e vivent essentiellement d'agriculture, de commerce, d'exploitation forestière, de pêche et de chasse. En plus de ces activités principales, nous avons des offres de service telles le transport par motocyclette, les services de beauté, la réparation auto, et plein d'autres activités de ce type.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général de la décentralisation (**CGCTD**), véritable réforme en matière de décentralisation au Cameroun défini dans son titre II les compétences transférées aux communes.

Il en ressort donc pour ce qui est du domaine de la santé conformément aux dispositions du chapitre II de CGCTD

- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

Pour l'éducation :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles ;
- l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires ;
- la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

Pour ce qui est de l'offre en eau potable :

- l'alimentation en eau potable (construction et réhabilitation des puits, forages et adduction d'eau potable) ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;

II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs

Dans les paragraphes qui vont suivre, nous allons analyser les tableaux issus des données collectées auprès des administrations sectorielles concernés par les secteurs ciblés.

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le tableau ci-dessous présente l'état des lieux des points d'eau dans la commune d'Ebolowa2eme.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	DDMI NEE	COMM UNE	DDMIN EE	COMMU NE	DDMI NEE	COMM UNE	DDMI NEE	COMMU NE
Puits avec pompe à motricité humaine	/	15	/	06	/	/	/	/
Puits avec pompe électrique	/	00	/	00	/	/	/	/
Forages avec pompe à motricité humaine	/	59	/	36	/	/	/	/
Forage avec pompe électrique	/	00	/	00	/	/	/	/

Borne-fontaine	/	/	/	00	/	/	/	/
Source	/	01	/	01	/	00	/	00
Réseaud'adduction d'eau communal	/	17	/	04	/	00	/	00
Total	/	91	/	47	/		/	/

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 2eme 2022

Il ressort de ce tableau que près de la moitié des points d'eau de la commune d'Ebolowa2 sont en pannes, soit sur un total de 91 points d'eau mais 47 sont fonctionnels

II.2.2 Secteur santé

Dans le secteur de la santé, le tableau Ci-dessous nous donne un état des lieux des formations sanitaires dans la commune d'Ebolowa2

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune (donnée du district de santé)

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	11	11	11	Oui	=				
Centre Médical d'Arrondissement	2	2	1	oui	=				
Hôpital de district	0	0	0	non					
Hôpital régional	1	1	1	oui	=				
Hôpital de référence	0	0	0	non					
Formation sanitaire privée	5	5	0	non					
Autres (à préciser) _____	RAS	RAS	RAS	RAS					
Total	19	19	13						

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa 2, 2022

Il ressort de ce tableau que sur les 19 formations sanitaires que compte la commune, toutes sont fonctionnelles, et 50% des ses formations bénéficient d'un appui logistique de la part de la commune. Malgré la grande couverture sanitaire observée dans la commune d'Ebolowa II, le besoin en termes de soin sanitaire reste préoccupant car cette couverture est plus concentrée en ville qu'en campagne.

II.2.3 Secteur de l'éducation (inspecteur)

Tableau 2:Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternelle	Public	50	26	01	12	/
	Privée laïc	/	16	00	10	/
	Privée confessionnel	/	06	00	06	/
	Ecole de parents	/	02	00	00	/
Primaire	Public	59	36	/	35	/
	Privée laïc	/	16	/	10	/
	Privée confessionnel	/	07	/	07	/
	Ecole de parents	/	00	00	/	/
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	20	19	01	07	19
	Privée laïc	/	05	00	05	/
	Privée confessionnel	/	00	00	00	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	20	11	01	07	11
	Privée laïc	/	05	00	05	/
	Privée confessionnel	/	/	/	/	/

	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Total		230	229	03	115	19

Source: Enquête CCAP2, commune Ebolowa2, 2022

Il ressort de ce tableau que la commune d'Ebolowa 2 a une large couverture scolaire en œuvre le nombre d'école prévue par la carte scolaire est pratiquement la même. Ainsi la commune compte 229 établissements et écoles au total tous cycles confondus, dont seulement 03 non opérationnelles, 115 construites en matériaux définitifs.

II.2.4 Secteur des services communaux

Dans cette partie il nous reviendra de parler des différents services communaux qu'offre la commune d'Ebolowa2 et le ressenti des populations vis à vis de ses services.

Tableau 3: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	90 jrs
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	30jrs
Aménagement des voiries	Oui	2
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	2
Légalisation des documents	Oui	1
Authentification des documents	Oui	1
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Autres (à préciser) _____		

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ici nous notons que sur les différents services que peut offrir une commune deux seulement ne sont pas encore disponibles dans la commune d'Ebolowa2, à savoir l'aménagement des aires de jeux et le transport public.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services offerts par la Commune de Ebolowa² en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 DESCRIPTION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

Cette section vise à présenter les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête ScoreCard. En effet, les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. Cette enquête a également pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques socio-démographiques telles que l'âge et le sexe du chef de ménage.

En plus des chefs de ménage qui sont les principaux répondants de l'enquête, d'autres personnes ayant des liens de parenté avec les chefs de ménages ont été enquêtés.

Tableau 4: Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

			Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
			Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	Urbaine		63,2	17,4	11,1	,5	6,8	1,1	100,0
	Rurale		75,0	7,3	5,6	2,4	9,7	,0	100,0
	Total		67,8	13,4	8,9	1,3	8,0	,6	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune Ebolowa2 2022

Du tableau 3.1, il en ressort qu'en milieu urbain 63,2% des répondants sont chef de ménage tandis qu'en zone rurale, 75,% le sont ,soit environ un répondant sur deux est chef de ménage. Le reste des répondants se réparti ainsi qu'il suit : 17,4% sont épouses, 11,1% des fils ou filles, 5% des pères ou mères, 1,1% ayant d'autres types de relation avec le chef de ménage (frères, sœurs, cousins, cousines, amis-es, domestiques, etc.). Également, il est important de souligner que 70% des chefs de ménage sont de sexe masculin contre 30% de sexe féminin.

Le tableau suivant présente la répartition des enquêtés par âge en fonction du milieu de résidence et du sexe

Tableau 5: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

			Sexe de l'enquêté								
			Masculin			Féminin			Total		
			Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
			Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges	Moins de		19,5	12,0	15,8	18,5	7,3	15,4	18,9	10,5	15,6
du	20 ans										
Répondant	[20 - 35[		26,8	20,5	23,6	44,4	34,1	41,6	36,8	25,0	32,2
	[35 - 50[		23,2	33,7	28,5	16,7	24,4	18,8	19,5	30,6	23,9
	Plus de		30,5	33,7	32,1	20,4	34,1	24,2	24,7	33,9	28,3
	50 ans										
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, 2bolowa2 2022

Concernant la répartition des répondants en fonction du lieu de résidence et du facteur âge, le tableau 3.2 révèle que dans l'espace urbain, 19,5% des répondants hommes ont un âge compris entre 20 et 35 ans tandis qu'en milieu rural nous avons 12% , pour ceux ayant un age compris entre 35 et 50, nous avons un pourcentage respectif de 23,5% et 33,7%, et ceux ayant 50ans et plus nous avons 30,5 et 33,7.

Par ailleurs, on peut aussi constater chez les femmes pres de la moitié des femmes (44,4% des répondants) ont un âge compris entre 35 et 50 ans en zone urbaine contre 34% en zone rurale..

La description de la population enquêtée a permis de dresser le profil des répondants. Il en ressort que celle-ci se recrute parmi toutes les couches de la société et prend en compte l'âge, le sexe, le milieu de résidence et le statut du répondant sur la conduite du ménage. Les résultats qui vont suivre permettront d'apprécier la perception des ménages par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Selon l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF, 90% de la population mondiale utilise au moins des services de base en matière d'eau potable en 2020, contre 88% en 2015. Si les tendances actuelles se poursuivent, le monde atteindra certainement une couverture d'ici 2030, accomplissant ainsi l'un des objectifs du développement durable (ODD) qui est l'accès universel à au moins une source d'approvisionnement en eau potable. Cependant, plusieurs millions de personnes n'ont toujours pas accès aux services d'eau potable et la situation des pays en développement semble préoccupante. Le Cameroun n'échappe pas à cette réalité malgré le fait que, depuis 2004 le gouvernement a entrepris l'amélioration de l'offre des services d'eau potable à travers les processus de décentralisation. Selon l'Arrêté N°2010/00000298/A/MINEE du 01/09/2010, les conditions et modalités techniques d'alimentation de l'offre en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution incombe aux Communes. Aujourd'hui, presque 12 ans après, il n'est pas superflu de marquer un temps d'arrêt pour apprécier non seulement l'effectivité de cet arrêté, mais également la satisfaction des populations concernant ce secteur vital pour l'amélioration de leur bien-être. Ainsi, l'objectif de cette section est de présenter les résultats du contrôle de l'action citoyenne concernant l'offre de l'eau potable dans la Commune d'Ebolwa2. Les résultats de l'étude sont répartis dans le tableau ci-après: l'inventaire des points d'accès à l'eau potable, leur fonctionnalité, les mécanismes de gestion et d'entretien et la satisfaction des ménages quant à l'utilisation des services de l'eau dans la commune.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune d'Ebolowa2

Il s'agira dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune d'Ebolowa2

Tableau 6: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Born-e-fontaine	Sou rce	Ma rre	Réseau d'adduc tion d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivi ère	Au tre
Strate de résidence	Urba ine	8,4	2,6	57,9	17,9	7,4	5,8	25,8	4,2	9,5	35,8	,5	13,2
	Rura le	9,7	,0	9,7	51,6	3,2	7,3	53,2	10,5	4,8	4,0	33,9	16,9
	Total	8,9	1,6	38,9	31,2	5,7	6,4	36,6	6,7	7,6	23,2	13,7	14,6

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa2 2022

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que, dans cette commune, 57% des ménages situés en zone urbaine ont les puits à ciel ouvert contre 9,7 en zone rurale, par contre les sources et forages avec pompe à motricité humaine sont plus utilisés en zone rurale soit 52,4 % et 21,85% en zone urbaine .et le réseau d'adduction CAMWATER est d'avantage disponible en zone soit 35,8% contre 4% en rurale.

Tableau 7: Utilisation d'une source d'eau publique

		Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique
Strate de résidence	Urbaine	41,6
	Rurale	79,0
	Total	56,4

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les données consignées dans le tableau nous permettent de voir que 79% des ménages en zone rurale utilisent des sources d'eaux publiques contre 41,6% en zone urbaine.

Après avoir observé la disponibilité des différents points d'eau, l'enquête s'intéresse à l'usage qu'en est fait les ménages de la Commune d'Ebolowa2 (Tableau 10).

Tableau 8: Principale source d'approvisionnement en eau

		Principale source d'approvisionnement en eau							
		Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence	Urbaine	6,3	5,1	10,1	39,2	,0	27,8	11,4	100,0
	Rurale	5,1	1,0	34,7	38,8	13,3	1,0	6,1	100,0
	Total	5,6	2,8	23,7	39,0	7,3	13,0	8,5	100,0

À la lecture du tableau, nous remarquons que 39,2% des ménages déclarent utiliser les sources comme principale source d'approvisionnement en eau dans la zone urbaine. En milieu rural en revanche, le tableau nous révèle que sur les 99,60% de ménages utilisant une source d'eau publique, 38,8% les sources. Pour 34,7%, ce sont les forages avec pompe à motricité humaine. Par ailleurs, un ménage sur quatre en milieu rural s'approvisionne dans les sources naturelles. Ces sources pour la plupart non aménagées, subissent les effets des intempéries (assèchement et pollution par les eaux de ruissellement) tout au long de l'année et constituent un danger potentiel pour la santé des ménages. Des efforts supplémentaires seraient donc encore à envisager pour assurer aux ménages de la commune l'accès à une eau potable.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune d'Ebolowa2

Dans cette partie du rapport nous analysons l'accès aux points d'eau, la disponibilité et l'utilisation des points d'eau. Cette présentation sera assortie d'un bref commentaire sur les données des ménages concernant le secteur hydraulique dans la Commune d'Ebolowa2

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée
Strate de résidence	Urbaine	35,8	24,7
	Rurale	65,3	67,7
	Total	47,5	41,7

Source : Enquête CCAP2, , Ebolowa2 2022

Tableau 9: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée							
		Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence	Urbaine	8,5	2,1	4,3	59,6	,0	12,8	12,8	100,0
	Rurale	6,0	1,2	28,6	45,2	15,5	,0	3,6	100,0
	Total	6,9	1,5	19,8	50,4	9,9	4,6	6,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa2 2022

En zone urbaine, la principale source d'approvisionnement en eau étant les sources, les ménages déclarent qu'ils ont accès tout au long de l'année et à tout moment de la journée. Par contre, sur l'ensemble des ménages enquêtés en milieu Rural, 66,5% déclarent que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année. Le tableau révèle aussi qu'en milieu rural, le forage avec pompe à motricité humaine est plus accessible suivi des sources.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

La disponibilité en eau est aujourd'hui une préoccupation mondiale. En effet, la consommation d'eau croît à un rythme effréné. D'où la nécessité d'optimiser l'existant en vue de faire face aux besoins des ménages.

Tableau 10: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
			Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	Urbaine	31,3	18,8	81,3	,0	100,0
	Rurale	7,1	35,7	57,1	7,1	100,0
	Total	23,9	23,9	73,9	2,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, , Ebolowa2 2022

Il ressort de ce tableau qu'en milieu urbain, 31,3% des ménages enquêtés affirment que la disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau ne correspond pas à leur besoin journalier en eau contre 7,1% en zone rurale. En effet, l'existant ne parvient pas à couvrir les besoins exprimés. si 18,3% de ménages en zone urbaine affirment avoir accès au point d'eau deux fois par jour, 18,8% parle d'une fois par jour. par contre en zone rurale 57,1% disent avoir accès deux fois par jour contre 35,7% disent avoir une fois par jour.

Les effets dévastateurs du changement climatique, de la pollution des réserves en eau et de l'augmentation de la demande en eau due au boom démographique observé dans la commune d'Ebolowa2 depuis 2016 enquête complémentaire ECAM4 invite à intensifier des actions de sensibilisation sur l'utilisation de l'eau et à initier un plaidoyer pour que les techniques de potabilisation d'eau soient vulgarisées auprès des ménages. Cela réduirait l'effet des pénuries et favoriserait le vivre ensemble harmonieux surtout que l'eau est aujourd'hui est un enjeu pour la satisfaction des besoins vitaux de l'humanité mais aussi pour la stabilité des sociétés.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Tout point d'eau devrait avoir un dispositif d'entretien et de maintenance afin de pérenniser ce point d'eau, car des pannes peuvent très vite arriver et pourraient empêcher aux ménages de bénéficier de cette offre de service public. Le tableau suivant présente la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 11: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois
Strate de résidence	Urbaine	21,5
	Rurale	9,2
	Total	14,7

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa2 2022

Tableau 12: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Strate de résidence	Urbaine	29,4	52,9	11,8	,0	5,9	100,0
	Rurale	,0	44,4	11,1	44,4	,0	100,0
	Total	19,2	50,0	11,5	15,4	3,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa2 2022

Dans les tableaux 11 et 12, on peut apercevoir que 9,2% des ménages dans le milieu rural déclarent que leurs points d'eau principal sont tombés en panne au cours des 06 derniers mois tandis qu'en milieu urbain, nous avons 21%. Les ménages en zone rurale déclarent que leurs problèmes de pannes sont souvent très peu résolus, parfois les ouvrages sont souvent abandonnés. C'est la raison pour laquelle il faut prendre des mesures en vue de renforcer les capacités des agents réparateurs pour que les points d'eau tombés en panne soient rapidement remis en services.

Le tableau 13 présente la typologie des acteurs qui interviennent dans la remise en service du principal type de point d'eau en cas de panne.

Tableau 13: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Strate de résidence	Urbaine	1,3	,0	,0	5,1	3,8	2,5	8,9
	Rurale	,0	,0	,0	,0	,0	,0	9,2
	Total	,6	,0	,0	2,3	1,7	1,1	9,0

Source : Enquête CCAP2, , Ebolowa2 2022

Il ressort que dans l'ensemble, 65,1% des ménages situés en zone urbaine connaissent les acteurs impliqués dans la gestion et l'entretien des principaux points d'eau dans la commune d'Ebolowa2, contrairement en milieu rural 100% des ménages pensent que l'entretien et la gestion se fait par la communauté néanmoins on note une participation du comité de gestion a hauteur de 2,3 %; Ce résultat implique qu'une sensibilisation doit être faite en milieu rural pour informer les populations du mécanisme d'entretien et la gestion des principaux points d'eau.

Tableau 14: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	,0	2,5	17,7	75,9	10,1
	Rurale	,0	1,0	,0	89,8	11,2
	Total	,0	1,7	7,9	83,6	10,7

Source : Enquête CCAP2, , Ebolowa2 2022

L'analyse de ce tableau nous révèle qu'en milieu rural, 89,8% des problèmes liés à la gestion et entretien des points d'eau sont pris en charge par la Communauté elle meme..aussi, l'enquête révèle qu'en milieu urbain 75% des préoccupations liées à l'utilisation et au fonctionnement des points d'eau sont réglés par les communautés elles-mêmes, 2,5 par la commune et 17,7% par CAMWATER.

Le tableau ci-dessous analyse la contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Tableau 15: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES
Strate de résidence	Urbaine	,0
	Rurale	,0
	Total	,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa2 2022

Cette gestion communautaire se manifeste par la non contribution des cotisations financières lorsque le point d'eau viendrait à avoir un dysfonctionnement. Peut donc s'interroger sur l'existence des comités de gestion de points d'eau en milieu urbain comme rural.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par leur source principale d'approvisionnement en eau. Cette appréciation tient compte de la distance moyenne par rapport à la principale source, du temps moyen mis en minutes pour atteindre le point d'eau, du temps d'attente passé au niveau du point d'eau pour s'approvisionner et du nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau.

Tableau 18 : Accessibilité à la principale source d’approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

	Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d’approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d’eau	moyen (en minutes) d’attente au point d’eau	Nombre moyen de personnes qu’un ménage à l’habitude de trouver à ce point d’eau	Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau					
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Strate de résidence Urbaine	310,2	10,3	13,0	10,5	1,3	31,6	45,6	19,0	2,5	100,0
Rurale	304,5	13,0	8,5	8,1	1,0	28,6	26,5	40,8	3,1	100,0
Total	307,1	11,8	10,5	9,2	1,1	29,9	35,0	31,1	2,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 2ème 2022

Ce tableau révèle des disparités dans l’appréciation en fonction du milieu de résidence. Si en milieu urbain, les ménages enquêtés trouvent le service rendu passable, en milieu rural, respectivement 40% et 2,5% de ménages trouvent que le service est mauvais et très mauvais. Les inquiétudes sur l’état des ressources en eau semblent être installées durablement en milieu rural. Cette situation pourrait les justifier le recours aux sources d’eau impropres à la consommation humaine et les exposer à de nombreuses maladies.

Le tableau suivant présente la répartition des ménages selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau dans leurs milieux

Tableau 16: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages n’ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau		
		A une d’odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	Urbaine	15,2	29,1	38,0
	Rurale	20,4	33,7	45,9
	Total	18,1	31,6	42,4

Source : Enquête CCAP2,Ebolowa2 2022

Il ressort de ce tableau que la principale source d’approvisionnement en eau des ménages dans l’espace urbain a 73% n’a pas d’odeur, ni de goût, non plus de couleur. On pourrait dire que les ménages de l’espace urbain consommeraient une eau plus au moins potable.

Tandis que dans le milieu rural certains ménages déclarent que leurs différentes sources d’approvisionnement en eau auraient soit une couleur 38%, soit un goût45%, soit une odeur42%. D’où l’importance de potabilité cette eau avant de la consommer.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Le tableau 3.13 montre la proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois dans la commune d’Ebolowa2.

Tableau 17: Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

		Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois
Strate de résidence	Urbaine	4,7
	Rurale	13,7
	Total	8,3

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa2 2022

Il ressort de ses deux tableaux que, 13,7 % des ménages en zone rural auraient exprimés un besoin en matière d’approvisionnement en eau. Cependant, 4,7 % l’auraient fait en zone urbaine.

Tableau 21 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

		Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d’eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Strate de résidence	Urbaine	44,4	,0	22,2	,0	11,1	,0	22,2	11,1	,0
	Rurale	76,5	,0	,0	,0	29,4	,0	11,8	,0	5,9
	Total	65,4	,0	7,7	,0	23,1	,0	15,4	3,8	3,8
Source : Enquête CCAP2, commune 2022										

Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, 76,5% s’adressent au maire. La même proportion, un peu plus de 20%, s’adressent aux élites, au chef de village ou aux autorités administratives.

Tableau 18: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
			Moins d'un mois	Total
Strate de résidence	Rurale	,0	100,0	100,0
	Total	,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans ce tableau nous observons le degré de satisfaction des ménages a 100% pour l'intervalle d'un mois.

Tableau 19: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

		Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable
Strate de résidence	Urbaine	76,3
	Rurale	87,9
	Total	80,9

Source : Enquête CCAP2, commune , Ebolowa2 2022

Tableau 20: Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	31,0	35,9	61,4	2,8	1,4	7,6	11,7
	Rurale	45,9	45,9	71,6	7,3	,0	4,6	18,3
	Total	37,4	40,2	65,7	4,7	,8	6,3	14,6

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les tableaux 23 et 24 nous font remarquer qu’autant les ménages ruraux sont insatisfait il en est de même pour les ménages urbain soit un pourcentage de 65%ayant pour raison l’insuffisance des points d’approvisionnement en eau, 34%évoque l’éloignement du point d’eaux, 40% parle de la mauvaise qualité d eau et enfin 4,7% pour la mauvaise gestion du point d’eau.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Dans cette partie, nous analysons les actions que les ménages envisagent faire pour améliorer le service rendu en eau potable. Dans le tableau qui suit, nous présentons les différentes actions pour lesquelles les ménages sont prêts à s'engager pour améliorer le service d'approvisionnement en eau dans la commune.

Tableau 21: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Strate de résidenc e	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau	Autre(s) attente(s) à préciser	
	Contribution pour la construction d'un point d'eau	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau	
Urbaine	64,4	21,6	28,4	7,4	12,4	4,7	4,7	3,7	2,7	14,2	11,6

	2										
Rurale	61,3	45,2	39,5	21,0	17,7	13,7	13,7	8,9	15,3	29,6	9,7
Total	63,1	30,9	32,8	12,7	12,1	8,3	8,3	5,7	7,6	21,0	10,8

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ici les ménages s'engagent majoritairement à 63,1% dans la contribution d'un point d'eau supplémentaire, à 30,9 % dans la dotation du site de construction d'un point d'eau et 21% dans la participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau.

III.3 Services de santé

Depuis des années, le gouvernement camerounais s'attelle à implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé

Pour tous. Cette partie du rapport fera donc l'état des lieux des formations sanitaires dans la commune d'Ebolowa2 et le ressenti des ménages concernant ce service.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 22: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
Milieu de résidence		Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	57,9	41,1	1,1	100,0
	Rurale	64,5	21,8	13,7	100,0
	Total	60,5	33,4	6,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans la Commune d'Ebolowa2, 57,9% de ménages fréquentent les formations sanitaires publiques contre 64,5% en zone rurale. Ce constat général couvre une réalité plus subtile. En effet, le tableau 26 révèle qu'en milieu urbain 50,2% de ménages ont recours aux hôpitaux privés. Pour ce qui est des ménages résidants dans l'espace rural 35,15% se soignent dans les formations sanitaires privées. L'action de ces formations sanitaires privées aux côtés d'institutions sanitaires publiques aide à couvrir le besoin des ménages en soins de santé et renforce le partenariat public privé.

Au regard de ce qui précède, il serait très important de savoir les raisons qui poussent certains ménages à préférer se rendre dans une formation sanitaire publique. C'est dans cet élan que le tableau suivant présente la répartition de ces ménages en fonction de leurs raisons

Tableau 23: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Strate de Urbaine	45,0	12,5	21,3	47,5	20,0	13,8	16,3
résidence Rurale	43,2	,0	6,8	31,8	20,5	13,6	25,0
Total	44,4	8,1	16,1	41,9	20,2	13,7	19,4

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Au vu de tableau, les raisons majeures qui amènent les ménages à préférer les formations sanitaires privées en rurale comme urbaine sont: la proximité entre la formation sanitaire soit 44,4% des ménages et la qualité des soins soit 41.

Tableau 24: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?					
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital de régional	Hôpital de référence	Total
Strate de résidence	Urbaine	13,1	6,9	4,6	69,2	6,2	100,0
	Rurale	38,1	2,1	3,1	52,6	4,1	100,0
	Total	23,8	4,8	4,0	62,1	5,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune ebolowa22022

Il ressort dans l'analyse de ce tableau que 69,2% des ménages de la zone urbaine et 52,6% en rurale fréquentent et ont pour principale formation sanitaire publique l'hôpital régional d'Ebolowa.

Tableau 25: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	38,5	61,5	100,0	2521,0	76,3
	Rurale	36,1	63,9	100,0	18752,0	656,8
	Total	37,4	62,6	100,0	9456,7	324,4
Source : Enquête CCAP2, commune 2022						

En milieu urbain comme en rural 62% des ménages déclarent que la principale formation sanitaire fréquentée n'est pas la plus proche. Ceci pourrait s'expliquer en milieu urbain par l'existence à proximité des hôpitaux publics par contre en zone rurale cela s'explique par le fait du faible équipement et d'une certaine indisponibilité/ insuffisance du personnel en milieu rurale. Les ménages préféreraient donc parcourir plusieurs kilomètres à la recherche des soins de santé adéquats comme le montre le tableau ci-dessus.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune d'Ebolowa2 selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 26: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balances	Gants	Autres à préciser
Milieu de résidence	Strate de résidence										
	Urbaine	97,7	94,6	92,3	93,1	95,4	96,9	96,2	96,2	90,8	3,1
	Rurale	97,9	95,9	93,8	94,8	99,0	97,9	97,9	97,9	87,6	,0
	Total	97,8	95,2	93,0	93,8	96,9	97,4	96,9	96,9	89,4	1,8

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

95% à 100% des ménages en zone rurale comme en zone urbaine affirment la disponibilité du matériel est disponible dans les formations sanitaire publiques qu'ils fréquentent.

.III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Cette partie renseigne sur le Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Tableau 27: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
Milieu de résidence					Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	1084,6	27,7	2,3	57,7	31,5	10,8	100,0
	Rurale	1615,5	48,5	3,1	28,9	49,5	21,6	100,0
	Total	1311,5	36,6	2,6	45,4	39,2	15,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa2 2022

Ce tableau renseigne sur le coût moyen de la consultation urbain comme rural est de 1311,5 Francs CFA. 36,6% des ménages déclarent que ce montant est élevé pour avoir accès aux soins ; cependant 2,6% de ménages enquêtés disent avoir payé d'autres frais non autorisés pour avoir accès aux soins. Pour finir 45,4% disent être satisfait de l'accueil du personnel soignant.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune d'Ebolowa2, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune.

Tableau 28: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence		
Urbaine	21,5	85,4
Rurale	20,6	77,3
Total	21,1	81,9

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa2

Ce tableau révèle un constat fort de sens à savoir l'indisponibilité des médicaments dans les formations sanitaires en milieu rural car 21,1% des ménages déclarent qu'ils parviennent à avoir les médicaments dans les formations sanitaires en milieu rural comme urbain. par contre au niveau de satisfaction les différents ménages urbain et rural trouvent satisfactions dans ces différentes formations sanitaires publiques nous avons notamment 81,9%des répondants. Le tableau suivant nous permet d avoir une idée sur la non satisfaction des restes de ménages.

Tableau 29: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	13,1
	Rurale	51,5
	Total	29,5

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa2

Ici 29,5 % des ménages (urbain et rural) déclarent être insatisfaits de leurs formations sanitaires les plus fréquentées

Tableau 30: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)

Strate de résidence	Urba ine	29,4	47,1	5,9	17,6	41,2	11,8	,0	5,9	47, 1	23,5
	Rura le	84,0	36,0	8,0	6,0	46,0	24,0	,0	4,0	80, 0	16,0
	Tota l	70,1	38,8	7,5	9,0	44,8	20,9	,0	4,5	71, 6	17,9

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolwa2

En milieu urbain les raisons les plus évoquées sont la mauvaise qualité des soins 47,1% et les couts élevés de l'accès aux soins de santé. Par contre en zone rurale ils évoquent majoritairement l'éloignement des formations sanitaires 84% ensuite les couts élevés de l'accès aux soins.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Il s'agit dans ce tableau de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune d'Ebolwa2

Tableau 31: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé

3.25 Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Strate de résiden ce	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Éq uipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		Autres à précis er
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbaine	63,8	18,30	30,10	25,4	12,9 0	18,3 0	10,8 0	14,0 0	7,50	1,1 0	4,30	1,1 0	48,40
Rurale	87,6	42,90	47,90	61,9	12,1 0	14,3 0	5,70	23,6 0	9,30	0,0 0	2,90	1,4 0	24,30
Total	74,0 %	33,00	40,80	41	12,4 0	15,9 0	7,70	19,7 0	8,60	0,4 0	3,40	1,3 0	33,90

1. SourceenquêteCCAP2,commune2022

Dans le tableau 3.25 ci-dessus, nous avons les différents proportions des ménages prêts s'engager pour l'amélioration du service rendu, en fonction des possibilités de chacun. Ainsi 69% et 63,8% des ménages sont prêts à s'engager dans les plaidoyers auprès des ONG et 25,4% , 61,9% respectivement urbaine et rurale s'engagent dans les plaidoyers auprès de la commune.

III.4 Services de l'éducation

Carte scolaire au Cameroun au fil des années est d'avantage respecter dans sur tout l'étendu territoire, mais beaucoup d'effort reste à faire pour avoir une totale satisfaction de ce service au Cameroun. Cette partie nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur la couverture scolaire dans commune d'Ebolowa 2

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Les résultats qui suivent permettent d'apprécier la perception des ménages par rapport aux services de l'éducation dans la commune d'Ebolowa2

Tableau 32: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	
Strate de Urbaine	88,9
résidence Rurale	79,1
Total	86,8

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa2 2022

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur le Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence ici nous constatons que 88,9% des ménages ont des enfants qui résident en zone urbaine contre 79,1% résident en zone rurale. ceci une plus grande couverture d'Ecole en zone urbaine.

Tableau 37 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement																											
Maternel				Primaire				Secondaire 1er cycle				Secondaire 2ème cycle				Professionnelle			Autre				Total				
Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				
Pu blic	Pri vé Laï c	Privé Confessi onnel	Tot al	Pu blic	Pri vé Laï c	Privé Confessi onnel	Tot al	Pu blic	Pri vé Laï c	Privé Confessi onnel	Tot al	Pu blic	Pri vé Laï c	Privé Confessi onnel	Tot al	Pu blic	Privé Confessi onnel	Tot al	Pu blic	Pri vé Laï c	Privé Confessi onnel	Tot al	Pu blic	Pri vé Laï c	Privé Confessi onnel	Tot al	
52,9	26,5	20,6	100,0	73,2	13,4	13,4	100,0	90,1	9,9	0,0	100,0	91,1	4,4	4,4	100,0	100,0	0,0	100,0	82,4	5,9	11,8	100,0	78,6	12,1	9,3	100,0	
57,1	14,3	28,6	100,0	97,8	0,0	2,2	100,0	90,0	0,0	10,0	100,0	75,0	25,0	0,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	89,7	2,9	7,4	100,0	
53,7	24,4	22,0	100,0	80,3	9,6	10,2	100,0	90,1	8,6	1,2	100,0	89,8	6,1	4,1	100,0	50,0	50,0	100,0	83,3	5,6	11,1	100,0	80,7	10,3	8,9	100,0	

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa2

Le tableau ci-dessus nous présente le pourcentage des enfants dans les ménages selon l'ordre d'enseignement : nous constatons que en maternel 53,7% d'enfants fréquentent les écoles publiques, 22% le privé confessionnel contre 24,4% le privé confessionnel.

Tableau 38 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement																				
		Maternel			Primaire			Secondaire 1er cycle			Secondaire 2ème cycle			Professionnelle			Autre			Total		
		S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A			S4Q04A		
		Publi c	Priv é	Total	Publi c	Priv é	Total	Publi c	Priv é	Total	Publi c	Priv é	Total	Publi c	Privé	Total	Publi c	Priv é	Total	Publi c	Priv é	Total
Strate de résidenc e	Urbain	52,9	47,1	100,0	73,2	26,8	100,0	90,1	9,9	100,0	91,1	8,9	100,0	100,0	,0	100,0	82,4	17,6	100,0	78,6	21,4	100,0
	Rurale	57,1	42,9	100,0	97,8	2,2	100,0	90,0	10,0	100,0	75,0	25,0	100,0	,0	100,0	100,0	100,0	,0	100,0	89,7	10,3	100,0
	Total	53,7	46,3	100,0	80,3	19,7	100,0	90,1	9,9	100,0	89,8	10,2	100,0	50,0	50,0	100,0	83,3	16,7	100,0	80,7	19,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Pour les établissements maternel, primaire, secondaire et professionnelle les enfants fréquentent en majorité les établissements publics dans les zones rurale et urbaine soit 53,7%, pour la maternel, 73,2 pour le primaire et 90,1 pour le secondaire et professionnelle 100%.

Tableau 33: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de Urbaine	25,0	3,3	95,0
résidence Rurale	57,1	,0	100,0
Total	28,4	3,0	95,5

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa2

La majorité des ménages qui choisissent les écoles privés en zone rurale comme urbaine le font pour des raisons de qualité de l'éducation, soit 95,5% des ménages.

Le tableau suivant, nous présente la répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier.

Tableau 34: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
					Oui	Non	Total
		Strate de résidence					
		Urbaine	Rurale	Total			
Cycle	Maternel	35,3	8,9	24,8	94,9	5,1	100,0
	Primaire	41,6	20,2	33,1	97,1	2,9	100,0
	Secondaire	35,8	11,3	26,1	92,7	7,3	100,0
	Formation professionnelle	20,5	,0	12,4	94,9	5,1	100,0
	Total	33,3	10,1	24,1	95,0	5,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En zone urbaine et rural, plus de ma moitié des ménages déclarent l'existence d'un cycle de formation scolaire que ce soit primaire public,maternel ou secondaire dans leurs milieux d'habitation soit 95%.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune d'Ebolowa2

La partie suivant nous présente l'accessibilité de l'école publique dans la commune d'Ebolowa2

Tableau 35: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible		Strate de résidence					
		Urbaine		Rurale		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
Cycle	Maternel	117,6	1,9	92,7	1,1	107,8	1,6
	Primaire	202,2	6,4	457,0	38,1	302,8	18,9
	Secondaire	719,8	22,2	461,3	5,5	617,8	15,6
	Formation professionnelle	26,3	,2	,0	,0	15,9	,1
	Total	266,5	7,7	252,8	11,2	261,1	9,1

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa2

Analyse de ce tableau nous révèle que en zone urbaine pour les enfants de la maternel parcourant une distance moyenne de 117,6m mettent environ 1,9min. Pour ceux de la zone rurale pour une distance de 92,7m, mettent environ 1,1min.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Dans cette partie il sera question de présenter les caractéristiques de l'environnement scolaire dans la commune d'Ebolowa2

Tableau 36: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement													
Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Cycle	Maternel	8,4	8,4	8,4	,5	3,2	2,4	3,2	,0	6,4	6,1	6,4	,3
	Primaire	28,4	28,4	28,4	,5	21,0	15,3	19,4	2,4	25,5	23,2	24,8	1,3
	Secondaire	35,3	35,3	35,3	,0	8,1	8,9	8,9	,0	24,5	24,8	24,8	,0
	Formation professionnelle	,0	,5	,5	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,3	,3	,0
	Total	18,0	18,2	18,2	,3	8,1	6,7	7,9	,6	14,1	13,6	14,1	,4
Source : Enquête CCAP2, commune 2022													

18%des ménages en zone urbaine attestent que pour la formations professionnelleavoir un cycle complet,une salle de classe par niveau et la disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves. en zone rurale nous avons respectivement 7,9; 0,6 et 14,1% les mêmes services. Pour le secondaire nous avons 28% primaire, secondaireoumaternel

Tableau 37: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Cycle	Maternel	41,4	95,0	5,0	,0	100,0
	Primaire	53,8	65,0	28,8	6,3	100,0
	Secondaire	58,2	82,1	16,7	1,3	100,0
	Formation professionnelle	80,0	100,0	,0	,0	100,0
	Total	54,4	76,0	20,7	3,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Nous observons ici que la moyenne d'élèves par salle est de 54,4% , et les enseignants sont assez réguliers soit 76%.

Tableau 38: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle disponible		Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE
Cycle	Maternel	1,6
	Primaire	9,2
	Secondaire	11,5
	Formation professionnelle	,0
	Total	5,6

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa2

11,5% des ménages ayant des enfants au secondaire ne participent pas aux réunions de l'APEE, par contre 1,5% seulement des parents ayant les enfants en maternel ne participant aux réunions de l'APEE.

Tableau 39: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle disponible		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	20,0	,0	40,0	,0	60,0
	Primaire	3,4	41,4	13,8	3,4	41,4
	Secondaire	,0	33,3	11,1	,0	55,6
	Total	2,9	34,3	14,3	1,4	50,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans ce tableau les ménages ne participants pas aux réunions de l'APEE évoquent les raisons selonlesqu'elles ; pour certains la durée des réunions soit : 34,3% des ménages, la réunion d'information et non échanges soit : 14,3.a noté que plus de la moitié des ménages ont émitd autres raisons que celles évoquées.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Dans cette partie il sera question d'apprécier les frais payés par les ménages par milieu de résidence pour l'école de leurs enfants.

Tableau 40: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
					Elevé	Raisnable	Faible	
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais				
Cycle	Maternel	9350,0	19150,0	9650,0	55,0	40,0	5,0	,6
	Primaire	1668,8	5450,0	4090,0	53,8	43,8	2,5	1,9
	Secondaire	12965,6	19801,7	9778,2	88,5	10,3	1,3	3,8
	Formation professionnelle	20000,0	12500,0	10000,0	100,0	,0	,0	,0
	Total	7552,1	13273,9	7222,9	69,3	28,5	2,2	1,6

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa2

L'analyse ce tableau révèle que les ménages trouvent le montant des frais scolaires exigibles sont élevés soit 69,3%.

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les acteurs impliqués aux réfections des infrastructures publiques notamment les salles de classe, les points d'eau, latrines, etc ...

Tableau 41: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
Cycle	Maternel	5,7	,3	,0	2,9	,0	,6
	Primaire	19,4	2,2	1,6	11,1	1,0	1,6
	Secondaire	20,1	1,6	,3	12,4	,0	1,0
	Formation professionnelle	,3	,0	,0	,0	,0	,0
	Total	11,4	1,0	,5	6,6	,2	,8

Source : Enquête CCAP2, commune Ebolowa2

Nous constatons que les ménages attestent que 11,4% des réfections sont prises en charge par l'APEE, la mairie, 1% ,6,6% et le reste des acteurs sont a moins de 1%; commentez selon les acteurs

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Dans cette partie nous parlerons de l'appréciation du service de l'éducation par cycle dans la commune d'Ebolowa2

Ainsi le tableau qui suit nous présente la Proportion des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.

Tableau 42: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation
Cycle	Maternel	1,0
	Primaire	7,0
	Secondaire	5,1
	Formation professionnelle	,3
	Total	3,3

Source : Enquête CCAP2, , commune Ebolowa

Tableau 43: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	,0	33,3	33,3	66,7	,0	,0	,0	,0	,0	,0	33,3
	Primaire	50,0	40,9	36,4	63,6	31,8	,0	13,6	4,5	13,6	4,5	22,7
	Secondaire	37,5	12,5	12,5	68,8	6,3	,0	6,3	12,5	,0	18,8	18,8
	Formation professionnelle	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0	,0
	Total	42,9	28,6	26,2	64,3	19,0	,0	9,5	7,1	7,1	11,9	21,4

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Relevons ici que seulement 3,3% des ménages ne sont pas satisfaits des services de l'éducation.les principales raisons d'insatisfactions des ménages sont notamment l'éloignement de l'établissement d'avantage en zone rurale 50% contre 37% en zone urbaine, et l'insuffisance de ses derniers des école

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Ici nous évoquerons Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 44: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'école maternelle que \${nameMat} \${full_name} fréquente ?** :: Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	3,5	3,2	5,1	,3	,3	1,3	,0
	Primaire	12,7	12,7	18,5	5,1	1,9	4,1	,0
	Secondaire	14,6	10,8	17,2	3,5	2,9	4,1	,0
	Formation professionnelle	,3	,3	,3	,3	,0	,0	,0
	Total	7,8	6,8	10,3	2,3	1,3	2,4	,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ainsi les ménages de la commune d'Ebolowa2 sont prêts à s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers les actions telles que : les primes d'excellences aux écoles 7,8% de ménages, la sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelle, 6,8%, le

suivi rapproché des relations parents /enseignants 17,2%, plaider pour l'affectation des enseignants 2,4% ,formation des enseignants 1,3% et enfin restauration de l'autorité des enseignants2,3%.

Le tableau qui suit continue dans la même lancée celle de l'engagement des ménages au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.

Tableau 45: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compétences de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
cyc Maternel	3,8	2,5	3,2	3,8	,3	1,0	1,3	2,2	2,5	,0
le Primaire	14,3	7,3	10,2	17,5	3,5	6,1	4,8	5,4	5,7	,3
Secondaire	17,5	7,0	10,2	14,0	1,9	2,5	2,2	2,5	3,8	,0
Formation professionnelle	,3	,3	,3	,3	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Total	9,0	4,3	6,0	8,9	1,4	2,4	2,1	2,5	3,0	,1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les ménages de la commune d'Ebolowa2 sont prêts à s'engager au niveau communautaire *dans* l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers les actions telles que : la participation aux activités de l'école 9% des ménages, la dénonciation des enseignants indisciplinés, 6%, le renforcement des relations parents enfants 8,9 % et les primes aux bons enseignants 4,3 % .

III.5 Fourniture des services communaux

Les résultats qui suivent permettent d'apprécier la perception des ménages par rapport aux services de santé.

Nous commençons donc par caractériser ces services

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Le tableau suivant fait état des lieux de la demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service.

Tableau 46: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Service	Acte de naissance	15,9	14,3
	Acte de décès	3,2	2,2
	Acte de mariage	1,3	1,3
	Légalisation des documents officiels	5,7	5,7
	Délivrance des documents d'Urbanisme	,3	,3
	Aménagement des voiries	,0	,0
	Gestion des déchets /assainissement	,0	,0
	Hygiène et salubrité	,0	,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	,0	,0
	Transport public	,0	,0
	Eclairage public	,6	,6
	Aménagement des aires de jeux	,0	,0
	Certificat de domicile	,6	,6
	Validation des plans de localisation	,0	,0
	Authentification des documents	,3	,3
	Informations	1,9	1,9
	Autres	,6	,6

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau nous renseignent que 15,9% des ménages se rendent à la commune pour demander un service quel qu'il soit. Seulement 3,2 %

ont demandé l'établissement d'un acte de naissance, 1, 3% pour l'acte de décès et 5 ;7 pour acte de mariage au cours des 12 derniers mois. Le constat reste plausible que beaucoup de ménages ne fréquentent pas les services de la mairie. Néanmoins, certains ménages estiment que

L'accueil pour le service demandé a été bon.

Tableau 47: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal			Temps mis pour obtenir le service communal							
			Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
			E n co ur s	Mi nut e	H eu re	J o u r	Sem aine	M oi s	A nn ée	T ot al
Ser vic e	Acte de	naissance	2 4, 0	8,0	14 ,0	2 4 , 0	14,0	1 6, 0	,0	1 0 0, 0
	Acte de	décès	2 0, 0	30, 0	10 ,0	3 0 , 0	10,0	,0	,0	1 0 0, 0
	Acte de	mariage	,0	,0	25 ,0	7 5 , 0	,0	,0	,0	1 0 0, 0
	Légalisat ion des documen ts officiels		,0	44, 4	33 ,3	2 2 , 2	,0	,0	,0	1 0 0, 0
	Délivran ce des documen ts d'Urbani		1 0 0, 0	,0	,0	, 0	,0	,0	,0	1 0 0, 0

sme								
Eclairage public	1 0 0, 0	,0	,0	, 0	,0	,0	,0	1 0 0, 0
Certificat de domicile	1 0 0, 0	,0	,0	, 0	,0	,0	,0	1 0 0, 0
Authentification des documents	,0	,0	10 0, 0	, 0	,0	,0	,0	1 0 0, 0
Informatiques	1 6, 7	83, 3	,0	, 0	,0	,0	,0	1 0 0, 0
Autres	5 0, 0	,0	,0	, 0	,0	,0	50 ,0	1 0 0, 0
Source : Enquête CCAP2, Ebolowa 2 2022								

Le tableau ci-dessus nous permet d'avoir un aperçu de la qualité de service au niveau de la commune notamment l'accueil qui ici est jugé bon par la majorité des répondant et le temps mis est aussi apprécié environ 24 h la moyenne

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Ci-dessous nous présentons les contraintes potentielles dans la fourniture des services communaux, et l'appréciation du temps mis pour rendre le service.

Tableau 48: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Service	Acte de naissance	15,9	14,3
	Acte de décès	3,2	2,2
	Acte de mariage	1,3	1,3
	Légalisation des documents officiels	5,7	5,7
	Délivrance des documents d'Urbanisme	,3	,3
	Aménagement des voiries	,0	,0
	Gestion des déchets /assainissement	,0	,0
	Hygiène et salubrité	,0	,0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	,0	,0
	Transport public	,0	,0
	Eclairage public	,6	,6
	Aménagement des aires de jeux	,0	,0
	Certificat de domicile	,6	,6
	Validation des plans de localisation	,0	,0
	Authentification des documents	,3	,3
	Informations	1,9	1,9
	Autres	,6	,6

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les 15,9% des ménages ayant demandé l'établissement d'un acte de naissance estiment avoir été reçu un bon accueil à 14,3% .par contre pour l'établissement d'un acte de mariage les 1,3% des ménages répondant tous disent avoir été satisfait de l'accueil

Tableau 49: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service									
Service communal		Temps mis pour obtenir le service communal							
		Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
		En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
Service	Acte de naissance	24,0	8,0	14,0	24,0	14,0	16,0	,0	100,0
	Acte de décès	20,0	30,0	10,0	30,0	10,0	,0	,0	100,0
	Acte de mariage	,0	,0	25,0	75,0	,0	,0	,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	,0	44,4	33,3	22,2	,0	,0	,0	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Eclairage public	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Certificat de domicile	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Authentification des documents	,0	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Informations	16,7	83,3	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Autres	50,0	,0	,0	,0	,0	,0	50,0	100,0
Source : Enquête CCAP2, commune 2022									

50% des ménages ayant demandé les services à la commune que ce soit pour un acte de mariage, de Décès ou de naissance ont été satisfait et ont apprécié aussi le temps mis.

Tableau 50: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Cause du temps long ou très long pour rendre service						
		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres (à préciser)	Total
Service	Acte de naissance	50,0	8,3	8,3	8,3	8,3	16,7	100,0
	Acte de décès	60,0	20,0	,0	20,0	,0	,0	100,0
	Acte de mariage	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Légalisation des documents officiels	66,7	33,3	,0	,0	,0	,0	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	,0	,0	,0	,0	,0	100,0	100,0
	Eclairage public	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Authentification des documents	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Informations	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0
	Autres	,0	,0	,0	100,0	,0	,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

50% des ménages enquêtés répondent effet que la cause du long temps mis pour rendre le service d'établissement d'acte de naissance est l'indisponibilité du personnel.

Tableau 51: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance
	Acte de décès
	Acte de mariage
	Légalisation des documents officiels
	Délivrance des documents d'Urbanisme
	Eclairage public
	Certificat de domicile
	Authentification des documents
	Informations
	Autres

Le tableau ci-dessus nous montre que 50% des ménages trouvent long l'attente des services de la mairie pour l'établissement d'un acte de naissance, pour l'acte de décès seulement 24% sont du même avis.

Tableau 52: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	4,2	2,6	,5	3,7	9,5
	Rurale	4,8	,8	,0	9,7	16,1
	Total	4,5	1,9	,3	6,1	12,1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Moins de 10% des ménages affirment être informés de actions programmées au cours de l'année, du budget annuel, ainsi que des dépenses et recettes de la commune.

Tableau 53: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Strate de résidence	Urbaine	53,2
	Rurale	74,2
	Total	61,5

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa2 2022

L'analyse du tableau nous montre que 54,2%des ménages enquêtés en zone urbaine son sont satisfaits des services de la commune contre 74,2%en zone rurale.

Tableau 54: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
Service communal		Lourd dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Strat	Urb	15,8	73,3	4,0	3,0	3,0	6,9	52,5	11,9	4,0	19,8
de	aine										
réside	Rura	26,1	81,5	1,1	1,1	3,3	1,1	55,4	12,0	4,3	40,2
nce	le										
	Tota	20,7	77,2	2,6	2,1	3,1	4,1	53,9	11,9	4,1	29,5
	l										

Source : Enquête CCAP2, Ebolowa2 2022

53,2 en zone urbaine et 74,5 en zone rurale attestent ne pas être satisfaits des services de la commune, les raisons données sont notamment la non information des populations de la gestion communale à 73,3% pour les ménages en zone urbaine contre 81,5% en zone rurale.

Tableau 55: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
		Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Stratégie de résidence	Urbaine	65,3	16,8	22,6	21,6	1,1	0,0	2,1	11,6	20,5	9,5
	Rurale	53,2	50,0	51,6	22,6	4,8	2,4	4,8	9,7	27,4	8,9
	Total	60,5	29,9	34,1	22,0	2,5	1,0	3,2	10,8	23,2	9,2

Source : Enquête CCAP2, com

65,3% des ménages en urbaine disent être prêts à s'engager dans la diffusion des informations communales dans la communauté, par contre 16,8% disent être prêts plutôt dans l'alimentation et l'exploitation des boîtes à suggestion. En zone rurale respectivement 53,2% et 50% sont prêts pour les mêmes actions.

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Tableau 56: Tableau 57: PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Objectif global : Assurer aux populations un accès durable à l'eau potable	Construire/Aménager des points d'accès à l'eau potable supplémentaires Remettre en service les points d'eau en	Identification des besoins	Commune / Communauté	Jan 2022	Fev 2022	Nombre de points d'eau à aménager	Taux de satisfaction du besoin en eau potable	100% des besoins en eau potable satisfaits	Vérification annuelle	Liste des points d'eau à aménager disponible / PCD
		Sélection des prestataires	Maître d'ouvrage	Fev 2022	Mai 2022	Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% des points d'eaux aménagés	1 point d'eau aménagé pour 300 personnes	Rapport du nombre de points d'eau aménagés et fonctionnels
		Mise en place des comités citoyens de suivi et de gestion (CCSG)	Membre de la communauté	Mai 2022	Juin 2022	Nombre de comités	Comité de responsable	Un comité par point d'eau aménagé	Gestion rationnelle du point d'eau	Rapport mensuel du comité
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Commission de réception et (CCS)	Mai 2022	Juil 2022	Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Niveau d'accès au point d'eau	Rapport de suivi et Procès-verbal

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Remettre en service les points d'eau en panne	Étude diagnostic	Consultant	Jan 2023	Fev 2023	Nombre de points d'eau en panne	Pourcentage de points d'eau non fonctionnel	Identification à 100% des points d'eau en panne	Nombre de points d'eau en panne par secteur	Rapport de l'étude diagnostic
		Sélection des prestataires	Commune	Fev 2023	Mars 2023	Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% des points d'eau en panne sont réparés	Au moins un point d'eau par secteur est réparé	Rapport du nombre de points d'eau dépannés
		Mise en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Maître d'ouvrage	Mars 2023	Mai 2023	Nombre de comités de veilles	Comité de veille responsable	Un comité de veille par point d'eau dépanné	Gestion rationnelle du point d'eau dépanné	Rapport mensuel du comité de veille
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Membre de la communauté	Mai 2023	Juin 2023	Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Niveau d'accès au point d'eau	Rapport de suivi et Procès verbal
	Former les populations sur le traitement de l'eau pour la	Élaboration des TDR	Consultant	Juin 2023	Juillet 2023	TDR validés	Plan d'action pour la formation	Formation pour tous pour rendre l'eau potable	Une session de formation par communauté	TDR élaborés
		Recrutement du	Commune	Juil 2023	Aout 2023	Consultant	Rapport	Recrutement d'un facilitateur	Un facilitateur/	Procès verbal

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	rendre potable	facilitateur				recruté	qualité/ offre	efficient.	sur l'ensemble des candidatures	de sélection
		Organisation des sessions de formation au sein des communautés	Commune/ PNDP	Aout 2023	Nov 2023	Nombre de personnes formées	Pourcentage de personnes ne sachant pas rendre l'eau potable	100% de membres de la localité savent rendre l'eau potable	Au moins une session de formation par communauté	Rapport de formation
		Suivi et évaluation	Commune/ PNDP	Nov 2023	Fev 2024	Nombre de personnes qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de personnes qui n'ont pas assimilé la formation pour rendre l'eau potable	Pourcentage de personnes ayant assimilé la formation et la mettant en pratique	Nombre de passage de l'équipe de suivi par trimestre	Rapport du suivi et de l'évaluation
	Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	Diagnostic de fonctionnement des comités de gestion	Commune/ PNDP	Jan 2024	Mars 2024	Nombre de comités de gestion en fonctionnement	Pourcentage de comités de gestion non fonctionnel	Identification de tous les comités de gestion fonctionnels et non fonctionnels	Nombre de comités de gestion fonctionnels	Rapport de l'étude diagnostic
		Sélection des prestataires	Consultant	Mars 2024	Avril 2024	Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% de comités de gestion sont fonctionnels	Taux de fonctionnement des comités de gestion	Procès verbal de sélection du prestataire

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Organisation des causeries éducatives	Commune/ PNDP	Avril 2024	Juin 2024	Nombre de comités de gestion redynamisés	Pourcentage de comités de gestion qui ne sont pas fonctionnels	Rendre à 100% fonctionnels tous les comités de gestion	Au moins une session de causerie éducative par communauté	Rapport de sessions sur les causeries éducatives
		Suivi et évaluation	Commune/ PNDP MINEE	Juin 2024	Aout 2024	Nombre de comités de gestion qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de comités de gestion n’ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	Pourcentage de comités de gestion ayant assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	Nombre de passage de l’équipe de suivi par trimestre	Rapport du suivi et de l’évaluation Rapport du suivi et de l’évaluation
		Santé								
Améliorer l’offre et garantir l’accès de la majorité à un service de santé de qualité	Création de nouvelles formations sanitaires	Faire un plaidoyer en vue de la création de nouveaux centres de santé	Commune / Communauté	Jan 2023	Fev 2023	Nombre de centres de santé créés	Taux de couverture des formations sanitaires	100% des formations sanitaires créées selon les normes sectorielles couvre le territoire Communal		Rapport d’activité de la Commune
	Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	Organiser des campagnes de consultations des malades et des soins spécialisés gratuits dans les villages les plus enclavés de la Commune	Commune / Communauté	Fev 2023	Aout 2023	Nombre de campagnes de consultations organisées	Pourcentage des personnes malades dans les zones enclavées	Consultation à 100% des personnes malades	Au moins une campagne de consultation des malades organisée	Rapport des activités Commune

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
									par communauté	
		Organiser des campagnes de vaccination dans toute l'étendue du territoire Communal	Commune	Sept 2023	Dec 2023	Une campagne annuelle de sensibilisation organisée	Pourcentage de la population non informée des grandes pandémies	100% de la population sensibilisée	Au moins une campagne de vaccination organisée par village	Rapport des activités Commune
		Organiser une campagne annuelle de sensibilisation sur les grandes pandémies dans tout le territoire Communal	Commune	Jan 2024	Mars 2024	Une campagne annuelle de sensibilisation organisée	Pourcentage de la population non informée des grandes pandémies	100% de la population sensibilisée	Au moins une campagne annuelle de vaccination organisée par communauté	Rapport des activités Commune
	Améliorer l'équipement des formations sanitaires en matériel essentiel	Equiper les formations sanitaires des lits d'hospitalisation	Commune / Communauté	Jan 2024	Jan 2026	Nombre de lits d'hospitalisation dotés dans les formations sanitaires	Nombre des lits d'hospitalisation dans les formations sanitaires	Nombre de lits d'hospitalisation suffisant selon les normes sectorielles dans les formations sanitaires	Au moins une formation sanitaire équipée en lits d'hospitalisation	Rapport CSI/CMA
		Faire des dons multiformes dans	Commune	Jan 2024	Jan 2026	Dons reçus	Qualité et	Formations		Rapport

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		les formations sanitaires	Communauté Élite				quantité des équipements des formations sanitaires	sanitaires équipées		CSI/CMA
	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaire	Organiser des ateliers de renforcement des capacités du personnel soignant sur le management et la gestion des ressources humaines	Commune / Communauté	JAN 2024	JAN 2026	Nombre de personnel soignant formé	Pourcentage du personnel soignant non formé	100% du personnel soignant est formé		Rapport de formation
	s	Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade	Commune / Communauté	JAN 2023	JAN 2025	Nombre de plateformes d'échange organisées	Pourcentage du rapport des tensions entre personnel soignant et malades	Bonne relation entre personnel soignant et malades		Rapport de sessions sur la plateforme d'échange
		Organiser les causeries éducatives	Commune / Communauté	JAN 2023	JAN 2025	Nombre de causeries éducatives organisées	Pourcentage de la population non ou mal informée de certaines maladies (VIH SIDA, MST...)	100% de la population est informée sur les causes, les manifestations et les préventions de certaines maladies	Une session annuelle de causerie éducative par communauté	Rapport de sessions sur les causeries éducatives
					Education					

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Affecter le personnel enseignant en nombre suffisant dans les écoles	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	Commune / Communauté	OCT 2022	AVR 2023	Nombre de personnel enseignant affecté	Faible proportion du personnel enseignant dans les écoles et centres de formation	100% du personnel enseignant affecté couvre le territoire Communal		Rapport d'activité de la Commune
	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement	Identifier les besoins	Commune MINEDUB MINESEC MINEFOP	JAN 2023	MAI 2023	Nombre de salles de classe à construire	Pourcentage des salles de classe non construites ou endommagées	100% des salles de classe construites couvrent tous les ordres d'enseignement		Rapport des activités Commune
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	JAN 2023	SEPT 2023	Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des salles de classe sont construites dans les normes		Procès verbal passation du marché
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune	JAN 2023	JAN 2024	Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des salles de classe sont construites dans les normes		Procès verbal passation du marché

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Vérifier et valider la qualité technique des salles de classe construites	Commission de réception et (CCS)	JAN 2024	JAN 2025	Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	100% des projets de construction de salles de classe sont suivi par les communautés		Procès verbal d'installation du comité
	Aménager les équipements annexes dans les établissements scolaires	Identifier les besoins	Commune MINEDUB MINESEC MINEFOP	JAN 2023	JAN 2024	Nombre des équipements annexes à aménager	Pourcentage des équipements annexes non construits ou endommagés	100% des équipements annexes sont aménagés		Rapport des activités Commune
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	JAN 2024	MAI 2024	Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des équipements annexes sont aménagés dans les normes		Procès verbal passation du marché
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune	MAI 2024	OCT 2024	Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	100% des projets d'aménagement des équipements annexes sont suivi par les communautés		Procès verbal d'installation du comité
		Vérifier et valider la qualité technique des	Commission de réception et (CCS)	JAN 204	JAN 2025	Nombre des équipements annexes aménagés en	Proportion des équipements annexes aménagés mais	100% des équipements annexes aménagés sont		Rapport de suivi et Procès

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		équipements annexes aménagés				bon état	non durable	durables		verbal
	Améliorer l'équipement des bibliothèques scolaires et procéder à la distribution des manuels scolaires aux apprenants	Equiper les bibliothèques scolaires des livres	Commune Communauté Élite	OCT 2022	OCT 2025	Nombre de livres dotés dans les bibliothèques scolaires	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires		Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP
		Faire des dons de livres éducatifs dans les établissements scolaires et de formation professionnelle	Commune Communauté Élite	OCT 2022	MAI 2025	Dons de livres reçus	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires		Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP
		Faire des campagnes de ventes promotionnelles des manuels scolaires	Commune	OCT 2022	OCT 2025	Nombre d'élèves ou apprenants disposant des manuels scolaires	Pourcentage des élèves ou apprenants n'ayant pas de manuels scolaires	100% des élèves ou apprenants disposent des manuels scolaires		Rapport d'activité de la Commune
	Améliorer la structuration et le fonctionnement des Conseils	Faire un diagnostic du fonctionnement des conseils d'école et d'établissement en place		OCT 2022	MARS 2023	Nombre des conseils d'école et d'établissement évalués	Pourcentage des conseils d'école mal structurés	100% des conseils d'école sont bien structurés et fonctionnent normalement		Rapport d'activité du conseil d'école

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	d'École et d'établissement	Organiser les causeries éducatives	Commune MINEDUB MINESEC MINEFOP	OCT 2022	OCT 2025	Nombre de causeries éducatives organisées	Pourcentage des conseils d'école mal structurés et non fonctionnels	100% des conseils d'école sont formés et sensibilisés sur leur cahier de charges	Une session annuelle de causerie éducative par conseil d'école	Rapport de sessions sur les causeries éducatives
		Restructurer les conseils d'école	Commune MINEDUB MINESEC MINEFOP	OCT 2022	MAI 2023	Nombre de conseils d'école restructurés	Pourcentage des conseils d'école mal structurés et non fonctionnels	100% des conseils d'écoles mal structurés sont restructurés		Procès verbal d'installation du conseil
		Suivi et évaluation	Commune MINEDUB MINESEC MINEFOP	SEPT 2023	SEPT 2024	Nombre de conseils d'école respectant la réglementation et le cahier de charges	Pourcentage de conseils d'école n'ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	100% des conseils d'école ne respectant pas le cahier de charges sont suivis et évalués en vue de leur redynamisation		Rapport du suivi et de l'évaluation
	Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Doter les établissements scolaires de l'espace urbain communal des véhicules de transport en commun	Commune	OCT 2022	SEPT 2025	Nombre de véhicules de transport dotés dans les établissements scolaires	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des ménages	100% des écoles de l'espace urbain sont dotées au moins d'un véhicule de transport en commun		Factures d'achat des véhicules
		Recruter des chauffeurs	Commune	SEPT 2025	OCT 2025	Nombre de	Pourcentage	100% des		Contrat de

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		qualifiés				chauffeurs recrutés	des établissements scolaires éloignés des ménages	chauffeurs recrutés ont des permis de conduire et sont expérimentés		travail
		Cartographier les habitations des élèves	Commune	JAN 2023	JAN 2023	Coût de transport évalué	Pourcentage des élèves issus des familles pauvres	100% des élèves ont accès au moyen de transport en commun sans distinction de classes sociales		Business plan
		Evaluer le coût de transport	Commune	JAN 2025	SEPT 2025	Coût de transport évalué	Pourcentage des élèves issus des familles pauvres	100% des élèves ont accès au moyen de transport en commun sans distinction de classes sociales		Business plan
	Réduire les montants des frais exigibles, notamment les APEE	Faire un plaidoyer pour l'harmonisation des frais d'APEE dans tous les établissements scolaires à un taux acceptable	Commune Bureaux APEE	JAN 2023	MAI 2023	Frais d'APEE harmonisés à un taux acceptable par les parents	Taux actuel des ménages qui jugent les coûts trop élevés	100% des ménages jugent les frais acceptables	Annuelle	Rapport d'activité de la Commune
						Fourniture des services communaux				
Améliorer les conditions de vie des	Élaborer et mettre en œuvre un plan de	Faire des campagnes de vulgarisation des	Commune	JAN 2023	JUIN 2023	Nombre de campagnes de	Pourcentage de la population ne	100% de la population est informée des	2 campagnes de	Rapport d'activité de la

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
populations résidant dans le territoire Communal	communication au niveau communal en direction des citoyens	informations relatives au service communal				vulgarisation faites	voyant pas l'action de la Commune	actions de la Commune	vulgarisation par an	Commune
		Concevoir des affiches et les afficher dans tout le territoire Communal	Commune	JUIN 2023	DEC 2023	Nombre d'affiches conçues et affichées	Pourcentage de la population ne voyant pas l'action de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune		Rapport d'activité de la Commune
	Créer et animer une radio communautaire/communale	Faire un plaidoyer de création d'une radio communautaire	Commune	JAN 2023	AVRI 2023	01 radio communautaire créée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune		Rapport des activités Commune
		Construire et équiper la radio communautaire	Commune	JAN 2023	JAN 2025	01 radio communautaire construite et équipée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune		Fréquence de la radio
		Faire des émissions de vulgarisation des informations et d'actions de la Commune en langue locale	Commune	MAR 2025	INDE TERM INEE	Nombre d'émissions faites	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune		Fréquence de la radio

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	Organiser les réunions de concertation entre les conseillers municipaux et la base avant la session du conseil municipal	Commune	Avant la session	-	Nombre de réunions de concertation organisées	Pourcentage de la population non impliquée dans la gestion Communale	100% de la population est impliquée dans la gestion Communale		Procès verbal de la réunion
		Organiser les réunions de restitution entre les conseillers municipaux et la base après la session du conseil municipal	Commune Communauté	Après chaque session	-	Nombre de réunions de restitution organisées	Pourcentage de la population non impliquée dans la gestion Communale	100% de la population est impliquée dans la gestion Communale		Procès verbal de la réunion
	Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	Actualiser les anciens PCD	Commune Communauté	JAN 2023	JAN 2024	Nombre de PCD actualisés	Les données de l'ancien PCD sont obsolètes et ne reflètent plus la réalité du terrain	Le PCD est actualisé à 100%	OSC/OAL Commune	Commune pndp
		Choisir tous les projets à financer dans le PCD en fonction de la priorité des populations	Commune Communauté	JAN 2024	JAN 2025	Nombres de projets choisis dans le PCD	Pourcentage des projets financés et réalisés sans l'avis des populations	100% des projets réalisés sont en adéquation avec les doléances des populations	Commune Communauté	PCD

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Instaurer un espace d'échange et d'écoute entre le grand public et l'exécutif municipal	Nombre sessions organisées	Commune Communauté	JAN 2023	OCT 2025	Pourcentage de personnes insatisfaites	100% des citoyens sont satisfaites des services communaux	Mensuelle	Rapports des séances	Pourcentage de personnes insatisfaites
	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du personnel municipal	Élaborer des fiches de présence à l'arrivée et au départ du personnel municipal	Commune	OCT 2022	Indéterminée	Nombre de personnel municipal respectant les heures de travail	Pourcentage du personnel municipal absentéiste	100% du personnel municipal est effectivement présent au service	Tous les jours	Fiche de présence
		Faire des contrôles inopinés dans tous les services de l'institution Communale	Exécutif Communal	OCTO 2022	Indéterminée	Nombre de contrôles inopinés effectués	Pourcentage du personnel municipal absentéiste et vagabond	100% du personnel municipal est effectivement présent au service		Procès verbal du contrôle
		Construire des boîtes à suggestion	Commune	OCT 2022	MAR 2023	Nombre des avis des usagers recueillis	Pourcentage des usagers du service Communal non satisfait	100% de la population est satisfaite du service communal		Boîtes à suggestions
	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes	Fourniture du matériel de travail aux services concernés	Commune Ministère de la décentralisation et du développement local	OCTO 2022	MAR 2023	Le matériel de travail est disponible	Absence du matériel de travail	Le matériel de travail est disponible à 100%	Mensuelle	Rapport d'activité de la Commune

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services									

IV.3. PROGRAMMATION OPERATIONNEL DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONSDU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE												
Construire/ Aménager des points d'eau potable supplémentaires	Nombre de nouveaux points d'eau construits	Identification des besoins en points d'eau par village et quartier	Consultation des données du PCD	Service Communal en charge de l'eau/ CCD/ CCC	15 Juillet 2022	25septembre2022	Nombre de besoins en points d'eau identifiés	Nombre de points d'eau initial	100% des besoins en eau identifiés	Descente sur le terrain	PM	Création d'un point d'eau par village/ville
			Constituer une équipe pour la collecte des données sur le terrain	Sectoriel MINEE/ CCD/CCC	25septembre2022	30 septembre 2022	Nombre de missions de collecte programmées	//	100% des missions programmées sont effectuées	Rapport de mission	PM	
Former les populations sur les méthodes de potabilisation de	Nombre de personnes aptes à potabiliser de l'eau	Sensibilisation des populations sur la nécessité de la méthode de potabilisation de l'eau	Organisation des causeries éducatives	CCSG/ Commune/ sectoriel MINEE	2 octobre 2022	25octobre2022	Taux de populations sensibilisées Nombre de causeries organisées	5% des ménages de la communes peuvent potabiliser l'eau	50% des ménages sont capables de rendre l'eau potable	Rapport de sensibilisation	PM	Avoir une eau potable pour tous

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
l'eau												
			Organisation des sessions de formation	CCSG/ Commune/ sectoriel MINEE	25octobre2022	25novembre2022	Nombre de sessions de formations organisées Nombre de personnes formées	5% des ménages de la communes peuvent potabiliser l'eau	50% des ménages sont capables de rendre l'eau potable	Rapport de formation	PM	
SANTÉ												
Mettre en place un dispositif de suivi prendre soin des malades dans les communautés	Dispositif mis en place fonctionnel et campagne de vaccination effective	Désigner des agents de santé de santé communautaire	Sensibiliser les populations sur l'importance du rôle d'un ASC (agent de santé communautaire)	COSA/ Commune/ chefs de centres/ sectoriel MINSANTE	15 Novembre 2022	10décembre 2022	Nombre d'agents de santé communautaire désignés	Nombre d'agent initial	Le nombre d'agent est multiplié par 5	Rapport des FOSA	PM	Rapport de suivi des activités
		redynamiser les campagnes de vaccination dans toute l'étendue du	Sensibiliser les populations sur l'importance de la vaccination	Commune/ COSA/ chefs de centres/ sectoriel MINSANTE	25septembre2022	25octobre2022	Calendrier de vaccination disponible	//	//	Rapport de campagnes de vaccination	PM	Santé pour tous

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
		territoire Communal										
Structurer/ Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Nombre de structure de dialogue disponibles	Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade	Sensibiliser les populations et le personnel médical sur l'importance d'un dialogue communautaire	COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé	5sept embr e2022	4janv ier 2023	Nombre de plateformes de communication mis sur pied	//	01 plateforme whatsapp disponible	Rapport des formations sanitaires	PM	
EDUCATION												
Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	Plaidoyer rédigé et adressé aux autorités compétentes	Sensibilisation des populations et du corps enseignant sur la nécessité d'améliorer les conditions de scolarisation	Convocation et tenues de réunions d'informations	COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé	4janv ier 2023	16fev rier2 023	Nombre de réunions convoquées/ nombre de réunions tenues	Personnel enseignant disponible dans les écoles	100% des écoles ont les enseignants en nombre suffisant	Descente sur le terrain	PM	
			Constitution d'une équipe de coordination pour la rédaction du plaidoyer	COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé	4janv ier 2023	16fev rier2 023	Nombre de membres de l'équipe de coordination	//	Equipe de coordination constituée	Rapport de réunion	PM	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement	Nombre de nouvelles salles de classes construites	Identifier le besoin en nouvelles salles pour les écoles de la commune	Consultation des données du PCD	Commune/sectoriel éducation de base/sectoriel Minesec	16fevrier2023	25fevrier2023	Nombre d'écoles en besoin de nouvelles salles de classe	Ecoles avec salles de classe en nombre suffisant initiales	100% des écoles disposent de salles de classe en nombre suffisant	Descente sur le terrain	PM	
			Constituer une équipe pour la collecte des données sur le terrain	Commune/sectoriel éducation de base/sectoriel Minesec								
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX												
Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	Plan de communication opérationnel	Faire des campagnes d'informations relatives aux activités de la commune	Convocation et tenues des reunions d'informations	Commune/comité de concertation	19fevrier2023	16mars2023	Calendrier opérationnel du plan de communication	//	Plan de communication disponible	Reunion de concertation	PM	
Systématiser	Nombre de reunions	Sensibiliser les	Convation et tenue des	Commune/comité de	16fevrier2023	16avril2023	Nombre de réunions	01 reunion	03 reunions	Rapports de	PM	RAPPORT

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
Organiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	entre les conseillers municipaux et les populations à la base	premières sur l'importance des réunions de concertation et de restitution	réunions d'informations	concertation	2023	2023	tenues entre les conseillers et leur population			réunions		

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Le contenu de ce rapport nous permet d'avoir une vue globale sur les actions menées par l'état central et implémenté par la commune auprès de ses populations locales dans trois secteurs majeurs à savoir l'eau, l'éducation, et la santé. Les populations locales étant au centre des intérêts il était aussi nécessaire d'avoir leur ressenti sur ses différentes actions mener pour assurer leur bien-être, l'objectif étant ici de mettre sur pied à long terme un contrôle citoyen.

De ce faire une enquête a été menée auprès des ménages et des sectoriels de la commune d'Ebolowa impulsée par le JEURA. Deux agents sont descendus auprès de 320 ménages tirés au hasard et un superviseur auprès des sectoriels pour mener une enquête. Un état des lieux nous a permis d'avoir une idée globale de ce qui a déjà été fait et leur fonctionnement. Il en ressort donc que dans la commune d'Ebolowa nous avons :

- ✓ **Éducation de base** : 50 écoles maternelles (dont 26 EM publiques et 24 EM privées) et 59 écoles primaires : 36 publiques et 22 privées ;
- ✓ **Enseignements secondaires** : 06 lycée d'enseignement général, 02 Lycée Technique, 01 Ecole Normale Bilingue des Instituteurs de l'Enseignement Générale (ENBIEG), 01 École Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET) d'Ebolowa 03 Collèges d'enseignement Secondaire, 02 Collèges de l'enseignement Technique Industriel et Commerciale (CETIC) et 05 Collèges privés ;
- ✓ **Enseignement supérieur et professionnel** : 12 grandes écoles notamment l'École technique d'agriculture (ETA), le Centre privé de formation des professionnels de la santé d'Enongal, l'Université protestante Edwin cozzens d'Elat, l'Institut universitaire privé laïc de l'Équateur, l'École de formation des Aides-soignantes d'Ebolowa, Ecoles des Infirmiers Diplômés d'État d'Ebolowa, l'École pour la formation des spécialistes de la coopération d'Ebolowa (EFSC), l'Université d'Ebolowa, et le Collège Régional d'Agriculture (CRA), Centre de Formation Rurale d'Ebolowa (CFR), Centre d'Éducation et d'Actions Communautaire (CEAC) de Mvam Essakoe .
- ✓ **Santé** : 23 formations sanitaires dont 03 hôpitaux, 01 CMA, 10 CSI, 07 Centre de santé privé, 02 Laboratoires d'analyse Médical et 06 pharmacies.
- ✓ **Hydraulique** : Le réseau d'eau potable de la Camwater coexiste dans la ville avec six ((59) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) et neuf (15) puits équipés de PMH. Le taux de fonctionnalité des forages est de 51% tandis que celui des puits est

40%. 01 source aménagée et neuf (17) Réseau AEP. Le taux de fonctionnalités 11,11% pour les réseaux AEP. Cet Au vue de ses états nous pouvons suggérer pour une meilleure gestion des acquis ce qui suit:

➤ Education ;

- Une meilleure répartition des écoles suivant la répartition de la carte scolaire
- meilleure gestion des enseignants dans les écoles cela évitera que certaines écoles aie plus enseignants que d autres
- Suivi des carrières des enseignants

➤ Sur plan de la santé

- Suivi de carrière du personnel santé
- Former et affecter un personnel de santé locale en zone rurale
- Création des formations sanitaires en zone rurale surtout les zone les plus reculées qui n ont pratiquement pas de formations sanitaires, obligé de parcourir des kilomètres pour pouvoir recevoir des soins même les plus basiques.

➤ Concernant les adductions d'eau potable

- Réhabiliter les points d'eau en pannes
- Création et redynamisation des comités de gestion des points d'eau
- Impliquer les populations locales financièrement dans c gestion
- Meilleure répartition des points d'eau.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 3 : décision municipale portant création du comité de suivi-évaluation du CCAP en vue de la mise en œuvre des changements.

DECISION MUNICIPALE N° _____/DM/CAE1/SG /2022

Portant création, attribution, composition du comité de suivi-évaluation des recommandations/Plan d'Action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune d'Ebolowa 2^{ème}

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 2^{ème}

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, syndicats des Communes et établissement communaux ;
- Vu le décret N° 2018/449 du 1^{er} août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local,
- Vu le décret 2010/1735/PM du 1^{er} juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu le décret N°2018/492/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement
- Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 de Monsieur le Président de la République portant nomination de **Monsieur MVOGO Sylyac-Marie** aux fonctions de Préfet du Département de la Mvila ;
- Vu le décret N°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune d'Ebolowa 2^{ème};
- Vu l'arrêté N°000309/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'arrondissement d'Ebolowa 2^{ème}, Département de la Mvila, Région du Sud ;
- Vu l'Arrêté N°229/CAB/PM du 07 Octobre 2009 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, portant réorganisation du cadre Institutionnel d'exécution du Programme National de Développement Participatif (PNDP),

Vu l’Instruction conjointe N° 19/000028/IC/MINFI/MINDDEVEL du 07 octobre 2019 portant nomenclature des pièces justificatives des opérations budgétaires et comptables des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l’exercice 2022;

Vu la lettre circulaire conjointe N°004211/LC/MINDDEVEL/ MINFI du 05 août 2021 relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoires Décentralisées pour l’exercice 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créé dans la Commune d’Ebolowa 2^{ème}, à la date de signature de la présente décision, un comité de Suivi-évaluation des recommandations/Plan d’action du Contrôle Citoyen de l’Action Publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour mission de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l’issus du processus de contrôle citoyen de l’action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du Mandat

Le mandat du Comité de Suivi-évaluation prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4 : Composition

Le Comité de Suivi-évaluation est composé de :

- **Le président : Le Maire de la Commune d’Ebolowa 2^{ème}**
- **ou son représentant ;**
- **Le rapporteur : Le Secrétaire Général de la Commune d’Ebolowa 2^{ème};**
- **Le rapporteur adjoint : Le Cadre technique Chargé du développement et des Communautés ;**
- **Les membres :**

- Le Président de la Commission des grands travaux ;
- Le président de la Commission des Affaires Sociales ;
- Le Président de la Commission des Finances ;
- Le Chef Service Technique ;
- Le Chef Service d'Hygiène et de salubrité.

Article 5 : Toute personne peut en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de Suivi-évaluation, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions du Comité de Suivi-évaluation se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité de Suivi-évaluation sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7 : Prise en charge

Les fonctions du Comité de Suivi-évaluation sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Fait à Ebolowa, le _____

Ampliation

- Le Préfet/MVILA/EBWA
- CRC-PNDP /SUD
- Sous-préfet /EBWA
- Intéressés
- Archives
- Chrono

LE MAIRE

- *Composition et attribution du comité suivi des changements*

Suite al'enquête score card,qui c est tenu dans la commune d Ebolowa2, un comité de suivi-des changements a été mis en place au sein de la Commune pour coordonner la mise en œuvre,

suivre et évaluer le niveau de réalisation des actions envisagées dans le score card. Le tableau présente la composition du Comité de Suivi-des changements du score card.

Tableau 58: Composition du Comité de Suivi-des changements.

Fonctions	Noms et prénoms	Contacts
Président	M.BENGON André Thomas /Représentant	
Rapporteur	M. MENDUGA ESSENG Marc	
Vice Rapporteur	M. NGUE TEDDY Landry Rodrigue.	
Membre	M. Monsieur l'inspecteur d'arrondissement de l'éducation de base	
Membre	M. le délégué départemental de l'enseignement secondaire	
Membre	M. le délégué départemental MINEE	
Membre	Chef de district d'Ebolowa	
Membre	M. EKANI NGAH Frédéric	
Membre	M. OTYE ASSAKO Thierry Martial	
Membre	M. KONEBA Jose Marti	
Membre	M. HANDA Daniel	
Membre	Mme. AYANG Gisèle Lite	
Membre	M. EBESSOLO ABENELANG Yannick	
Membre	M. BOMBO OUMAROU DJIBEROU	

Ce comité a pour mission de :

- Programmer des séances de sensibilisation et d'information ;
- Produire et transmettre des rapports trimestriels, semestriels et annuels ;
- Evaluer l'impact sociale ;

- Contribuer à la réalisation du plan par la mobilisation des ressources humaines matérielles et financières ;
- Assurer la gestion et la pérennisation des ouvrages communautaires ;
- Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les écarts observés par rapport à l'exécution des actions programmées dans le score card ;
- Rendre compte au conseil municipal de la mise en œuvre du score card ;
- Présenter à l'exécutif communal le rapport d'activités tous les trimestres ;

BIBLIOGRAPHIE

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) d'Ebolowa II

BUCREP (2005). *Rapport de présentation des résultats définitifs*, 3^{ème} RGPH. Cameroun. 67p.

COMMUNE DE EBOLOWA (2017). *Rapport du Diagnostic de l'Institution Communale*. 84p.

COMMUNE DE EBOLOWA (2017). *Rapport du Diagnostic de l'Institution Communale*. 84p.

CUE. (2016). Plan Directeur d'Urbanisme de la Ville d'Ebolowa : Rapport Diagnostic.

CUE. (2016). Plan Directeur d'Urbanisme de la Ville d'Ebolowa : Rapport Justificatif.

CUE. (2016). Plan d'Occupation des Sols d'Ebolowa II : Rapport Diagnostic.

CUE. (2016). Plan d'Occupation des Sols d'Ebolowa II : Rapport Justificatif.

EMSELLEM Y., M. DETAY, D. GAUJONS, et A. BENAMOUR (2015). *L'hydraulique villageoise en Afrique Subsaharienne-1968-1990-*. Schematic limited, Hong Kong, 153 p.

LIENOU G., SIGHOMNOU et L. SIGHA NKAMDJOU (1999). *Impact de la sécheresse sur les ressources en eau de la cuvette du Lac Tchad en période d'étiage: exemple des apports du fleuve Logone*. Coll. GEOCAM N°2, Press Univ Yaoundé. 89-97.

OLIVRY JC, (1986). *Fleuves et rivières du Cameroun*, ORSTOM. 786p.

